

LE DEVOIR



Vol. LXXXV - No 17

MONTREAL, LES SAMEDI 22 ET DIMANCHE 23 JANVIER 1994

3 CAHIERS - 1.30\$ + TPS + TVQ

VISAS

Le Maroc, là où le soleil se couche
PAGE C 24



L'ÉCONOMIE

Le monde des magazines en effervescence
PAGE B 1



MONTREAL

Religion: controverse dans une école de Laprairie
PAGE A 3



POLITIQUE

Ovide Mercredi: «Chrétien est irréaliste»
PAGE A 5

PERSPECTIVES

Vive l'hiver libre!

Dans cette rubrique, mercredi dernier, Odile Tremblay qualifiait l'hiver «d'enfer froid et blanc». Une telle calomnie exigeait une réponse. Car il existe ici une minorité qui aime l'hiver. C'est à eux, authentiques souverainistes qui ont conquis ce pays, que cet article est dédié.

«**L**a mauvaise nouvelle, dit la Miss météo d'un air dégoûté, c'est qu'il va neiger». A ces mots, la minorité à laquelle j'appartiens rêve que les échues du ciel s'ouvrent à l'instant même sur la tête de cette mégère.

Oui, il existe en ce pays une minorité que les présentateurs de météo ne cessent d'offusquer: celle qui aime la neige, l'hiver, les orages, les grands vents, le tonnerre voire le déluge. Une minorité qui trouve que le summum du plaisir, c'est la tempête de neige, la vraie, celle qui vous bouche ciel et terre, paralyse un pays pour trois jours et qui, par sa splendeur, vous ferait même croire que Dieu existe.

Tous les mêmes ces présentateurs de météo! Il ne devrait jamais neiger ni faire froid, jamais pleuvoir, jamais tonner. Le calme plat et l'ennui perpétuel. Peut-être aussi que les routes devraient toutes être droites, les paysages plats, la mer calme et le fromage Kraft.

La moindre perturbation s'accompagne de conseils de prudence à vous rendre débile. Sauvez-vous, ne sortez plus, supplie môme météo, il va neiger!

Que n'ailent-ils faire leur météo dans «un pays imbécile où jamais il ne pleut, où l'on ne sait rien du tonnerre», comme chante si bien tonton Georges.

La chose est plus sérieuse qu'elle n'en a l'air. Ces messieurs dames de la météo, avec leur phobie, sont le symptôme d'un mal national qui se répand: nous sommes en train de perdre la maîtrise de l'hiver. La majorité rêve de fuir vers le Sud, elle maudit le froid et la neige et se voit déjà écrouler une retraite dorée sous les palmiers, la bedaine au soleil.

Normal, dit la majorité. Pas tant que ça, rétorque la minorité. Vigneault l'a assez chanté: mon pays, c'est l'hiver. Refuser l'hiver, le maudire, espérer le fuir un jour pour de bon, n'est-ce pas tout simplement tourner le dos à son vrai pays?

Et finalement, un peuple méadapté à son propre pays peut-il sérieusement parler de souveraineté?

Regardons un peu les peuples souverains, ceux de la neige comme ceux du sable.

Un paysage de Norvège: les maisons de bois à l'élégance sobre et un peu rude se fondent dans la nature comme des éléments qui lui appartiennent. C'est l'harmonie. Les gens qui habitent de telles maisons ne peuvent maudire leurs montagnes, leurs arbres et leur climat.

Des Touaregs dans le désert: leur costume, leur campement, leur rythme même, tout respire l'adaptation au milieu. Et la souveraineté.

Les maisons, les auberges et les églises des Alpes italiennes disent le bonheur d'appartenir à la montagne.

Que disent nos bungalows californiens? Que «malheureusement il va neiger».

Pourtant, à parcourir le Chemin du Roy entre Québec et Montréal, parfois un flash vous vient. À Grondines, à Deschambault, à Neuville, des maisons de pierre ont traversé les siècles et vous jettent à la figure l'image d'un peuple adapté à son pays. Ces maisons-là, bâties comme des forteresses, appartiennent à ce pays d'hiver. Avec leurs cuisines d'été et leurs immenses galeries, elles étaient faites aussi pour l'intense été américain. Ces maisons sont celles de gens souverains.

Vu du fleuve, ce sont les églises, toujours situées au bon endroit comme des phares, qui disent la mainmise d'un peuple sur son territoire. L'étranger qui passe sur son bateau ne peut manquer de le voir.

Alors surgit une question: et si les Québécois, déjà, avaient été souverains? Du temps qu'ils avaient une architecture, une cuisine, une âme. Du temps qu'ils s'installaient dans l'hiver parce que c'était leur pays et que ça ne se discutait même pas.

Quand donc les Québécois ont-ils cessé d'être souverains? Probablement quand les hommes se sont mis, l'hiver, à se coiffer de chapeaux et à se chauffer de «canots» méadaptés et les femmes à sortir en bas de nylon.

Quand nous nous sommes mis à faire des toits de maison qui goudolent sous le poids de la neige. Quand nous avons perdu l'art de vivre en hiver.

Quand un Touareg cesse-t-il d'être souverain? Quand il s'installe dans une maison, porte un pantalon, une chemise et une montre et devient incapable de traverser le désert.

Perdus dans un hiver qu'elles n'ont jamais réussi à dominer, les troupes de Hitler se sont mortellement embourbées. Tout de blanc vêtus, surgis de la terre comme des apparitions, les soldats russes marchaient sur la neige à la manière de celui qui marchait sur les flots. Souverains!

La vieille division entre fédéralistes et souverainistes est un leurre.

Ne le dites pas à la GRC, mais il existe des Québécois déjà souverains, héritiers des Québécois souverains d'autrefois. Ils ont conquis l'hiver, ils s'y sont attachés. Quand ils voient tomber la première neige, le cœur leur chavire, et comme la vigie sur son mât qui se pâme en apercevant la terre, ils ont envie de crier «neige, neige!»

Non, la souveraineté ne se fera pas sur une plage de Floride. Elle se fera ici, un 18 janvier par moins 30 ou elle ne se fera jamais.

La guerre des cartouches



M. Georges Martin, propriétaire d'un dépanneur sur la rue Amherst, en a marre de voir les petits revendeurs de contrebande empocher des sommes faramineuses à deux pas de son commerce.

«On n'a même plus peur des vols»

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

Les barreaux qui raient la vitrine du dépanneur Martin n'ont plus de quoi faire fuir les voleurs de cigarette. Ils se sont envolés d'eux-mêmes depuis que la contrebande est devenue leur pactole.

«On n'a même plus peur des vols. Ça valait de l'or avant des cigarettes! Maintenant, on peut en trouver partout pour trois fois rien. Même devant chez moi», laisse tomber M. Georges Martin, amer propriétaire d'un petit dépanneur indépendant, rue Amherst.

Pas qu'il s'ennuie des voleurs, M. Martin. Mais des acheteurs du blond tabac qui faisaient tinter sa caisse-enregistreuse! Comme les dépanneurs de Saint-Eustache

qui s'apprennent à jouer les hors-la-loi pour dire leur écoeurément, M. Martin raconte, désabusé, comment ses commandes de cartouches de cigarettes ont dégringolé en trois ans.

«Avant, on vendait 150 «cartons» par semaine. Aujourd'hui, pas plus que 30, 40», lance-t-il à sa compagne, tel un athlète qui se rappelle sa glorieuse passée.

Tout cela pour dire que M. Martin appuie sans vergogne ses comparses qui feront fi des lois pour vendre des cigarettes de contrebande lundi à Saint-Eustache.

«Ça fait deux ans que ça dure ces discussions entre gouvernements. Ils font bien (les dépanneurs). C'est peut-être la seule façon de faire réagir les élus. Si je

VOIR PAGE A 10: VOLS

Les familles à bout de souffle

Le revenu familial stagne au même niveau qu'il y a 20 ans... avec deux salaires

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

Les familles, peu épargnées par l'état fiscal, voient leurs revenus s'étioler. Inflation prise en compte, elles gagnent à peine plus en 1991 qu'en 1973. Et ce, même si les mères renflouent plus que jamais la cagnotte familiale avec un deuxième salaire. Verdict: il faut deux boulots de nos jours pour assurer tout juste le même niveau de vie à une famille qu'il y a vingt ans.

Chaque génération souhaite voir ses enfants mener une vie meilleure que la sienne. Mais cette fois, les parents de l'ère fleur bleue devront se faire à l'idée que leurs rejetons fileront un train de vie plus monochrome que le leur.

Le revenu moyen des familles vivote. Statistique Canada évalue que le revenu familial moyen plafonnait à 53 000\$ en 1991, à peine plus de 3% que les 51 800\$ gagnés en 81, une fois l'inflation considérée.

Que ceux qui croyaient que l'arrivée des mères sur le marché du travail allait arrondir le

pécule familial, détrompez-vous. Le travail accru des mères n'a en fait qu'empêché les familles de sombrer dans un marais économique encore plus grand.

«Nous avons calculé que les individus au sein de la famille gagnent de moins en moins. L'augmentation des femmes qui travaillent n'a pas ou peu d'effets, elle n'a permis que de maintenir les revenus. En fait, depuis 1981, la situation des familles aurait été catastrophique sans l'apport du travail des mères», observe M. David Ross, porte-parole du Conseil canadien de développement social et père de famille.

L'ère de la *superwoman* arrive donc à son apogée. Forcée. Maman, qui contribuait pour 20% du revenu familial en 1980, y injecte aujourd'hui l'équivalent de 26%. On ne parle plus d'un revenu d'appoint, mais d'un revenu essentiel au bien-être familial. Près de six femmes mariées sur 10 sont sur le marché du travail alors qu'elles n'étaient que 47% il y a dix ans.

VOIR PAGE A 10: FAMILLES

Tabac: Québec seul dans son coin

Pas d'entente avant deux ans dans le dossier de la formation professionnelle

BERNARD PLANTE
LE DEVOIR

Le ministre des Finances et ministre responsable du dossier de la réduction des taxes sur les produits du tabac, André Bourbeau, demande aux commerçants qui tiennent des dépanneurs, et qui s'apprennent à vendre la cartouche de cigarettes au prix de la contrebande, d'être patients.

«Je demande aux dépanneurs de nous donner encore quelque temps pour régler la question.»

Au terme de la rencontre des ministres des Finances du pays à Montréal, M. Bourbeau n'était pas en mesure de dire s'il avait obtenu l'aval de quelques-uns de ses collègues sur une éventuelle baisse des taxes sur les produits du tabac et il s'est refusé à fixer quelque échéancier que ce soit.

Au plus, André Bourbeau a pu dire qu'il avait exposé, «d'une façon exhaustive», le problème du Québec à ses homologues des autres provinces. Il a dit à ses collègues

VOIR PAGE A 10: TABAC

Du cola pour combler un déficit

Contre 1,14 million, Pepsi obtient l'exclusivité des ventes de boissons gazeuses dans les écoles de Toronto

PAUL CAUCHON
LE DEVOIR

Une commission scolaire subventionnée par une boisson gazeuse? C'est ce qui semble se produire à Toronto, alors que la compagnie Pepsi s'appuie à signer une entente de plus d'un million de dollars avec le Toronto Board of Education, entente qui lui accordera les droits exclusifs de vente de boissons gazeuses dans les écoles de la Ville-Reine.

Les profits générés par cette entente serviront à défrayer le service de cafétéria de la commission scolaire, qui est en déficit.

L'affaire fait grand bruit à Toronto depuis quelques jours, et alimente des propos passionnés dans les médias. C'est le 16 décembre dernier que le Toronto Board

VOIR PAGE A 10: COLA

Le paysage politique russe inquiète Clinton

Washington (AFP et Reuter) — Le paysage politique russe, après le remaniement ministériel de jeudi, inquiète les États-Unis qui déplorent l'absence des «éléments les plus réformateurs» dans le nouveau cabinet. Le président Clinton a même mis en doute hier la capacité du nouveau gouvernement de contrôler l'inflation une fois partis les deux principaux champions de la libéralisation économique, MM. Egor Gaidar et Boris Fiodorov. Allant plus loin, le président américain indique que le montant de l'aide internationale à la Russie sera «directement reliée à la nature des réformes qu'ils décident d'entreprendre... ils devront décider eux-mêmes.»

Le porte-parole du Département d'État, Michael McCurry, affirmait pour sa part hier en se rendant aux funérailles du ministre norvégien des Affaires étrangères, qu'il comprenait «l'équilibre délicat» auquel le président Eltsine était tenu, mais l'absence des plus connus en Occident comme représentant les réformes «nous inquiète».

VOIR PAGE A 10: CLINTON

MONTREAL

Des Mohawks ouvrent le feu sur un hélicoptère de l'Armée canadienne
PAGE A 3

INDEX

Les Actualités...A2	Idées.....A9
Agenda culturel...C18	Livres.....C20
Arbres classés...B9	Le Monde.....A6
Les Arts.....C1	Montréal.....A3
Avis publics.....B5	Mots croisés.....B9
Économie.....B1	Politique.....A5
Éditorial.....A8	Les Sports.....B10



Météo
Ciel variable
Max: -15
Détails en B 9

• LES ACTUALITÉS •

MICHEL HÉBERT
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Le Canada doit convaincre les États-Unis et le Mexique de mettre sur pied une commission trilatérale indépendante des droits de la personne, a souhaité hier le président du Centre international des droits de la personne et du développement démocratique, Ed Broadbent.

Revenant du Chiapas, où la population civile continue d'être brutalisée par l'armée mexicaine, la délégation canadienne dirigée par le chef des Premières Nations, Ovide Mercredi, estime urgent que les signataires de l'Accord de libre-échange américain fassent respecter les droits de l'homme, en particulier le Mexique.

«Qu'est-ce qui est plus important, le commerce ou les droits de l'hom-

La mission canadienne d'observation rentre du Chiapas

Les signataires de l'ALENA invités à créer une commission trilatérale des droits de la personne

me?» a demandé hier M. Mercredi qui s'est entretenu là-bas avec des autochtones.

Les émissaires du CIDPDD ont constaté que le Mexique a floué, et continue de le faire les droits des autochtones du Chiapas où les rebelles zapatistes ont mené l'insurrection le 1er janvier dernier. L'armée a réagi en bombardant et mitraillant des villages. Le nombre des morts est impossible à chiffrer précisément.

On a trouvé une fosse commune où les corps de 49 civils ont été enterrés. Onze autres, dont ceux de dix zapatistes, ont aussi été retrouvés, criblés de balles. «Mais il n'y avait pas de preuve d'un coup de grâce, d'un coup de feu derrière la tête», a précisé Madeleine Desnoyers, du CIDPDD.

Le nombre réel des victimes et des disparus ne sera sans doute jamais connu parce que l'armée, de

concert avec le gouvernement, manipule les informations. Les gens ont donc peur de parler. «Les gens ont peur des représailles», ajoute-t-elle.

Le centre demande donc que le Canada dénonce les violations des droits humains commis par l'armée au Chiapas. L'amnistie décrétée par le gouvernement Salinas n'aurait pas stoppé les actes de brutalité. «Décréter l'amnistie est une chose, l'appliquer en est une autre», a dit, laconique, Ovide Mercredi.

Selon Ed Broadbent, le Mexique a jeté de la poudre aux yeux de la communauté internationale parce qu'il se trouvait sous les feux de la rampe avec l'entrée en vigueur de l'ALENA.

Cet accord a servi de «catalyseur» aux frustrations des autochtones qui, par le biais d'un amendement subtil à la Constitution mexicaine, sont dépouillés de leur droits de propriété. À leurs yeux, la terre est sacrée mais

les grands propriétaires terriens ont renflé le pétrole qui s'y cachent et font, avec le consentement tacite du gouvernement mexicain, très peu de cas des droits des autochtones. La Constitution, comme plusieurs politiques du gouvernement mexicain, a été amendée soi-disant pour satisfaire aux besoins de l'ALENA. Que les rebelles autochtones aient décidé de déclencher la guerre le jour de l'entrée en vigueur de l'accord n'étonne donc pas les observateurs canadiens.

Une commission internationale impartiale mettrait fin à des centaines d'années d'abus, selon les porte-parole du CIDPDD, dont le siège social est à Montréal.

En attendant, M. Broadbent demande que la commission inter-américaine des droits de l'homme fasse enquête sur les actions de l'armée au Chiapas.

Anik E-1 tient le coup

Au tour d'Anik E-2 de perdre la tête

Un «énorme orage électromagnétique» pourrait être à l'origine de la panne, selon Télésat Canada

Ottawa (AFP) — Un «énorme orage électromagnétique» est peut-être à l'origine de la perte de contrôle du satellite de communication canadien Anik E-2, a déclaré hier le président de Télésat Canada Larry Boisvert.

Anik E-2 a cessé de répondre aux signaux terrestres jeudi vers 21 heures locales.

Une heure avant, un autre satellite canadien de communication, Anik E-1, était redevenu opérationnel après une panne de sept heures qui avait sérieusement perturbé la transmission de programmes de plusieurs radios et chaînes de télévision.

La panne de Anik E-2, qui durait toujours hier soir, a elle aussi provoqué des perturbations considérables pour plusieurs chaînes de télévision (dont CBC — Radio-Canada en anglais, CTV — Canadian Television, TV5 — la chaîne francophone) et stations de radio au Canada.

Environ 90% du «trafic» d'Anik E-2 a pu être transféré sur Anik E-1 et, dans certains cas, des services minimums ont été mis en place grâce à des liaisons par fibres optiques, a précisé M. Boisvert au cours d'une conférence de presse à Ottawa.

Télésat envisage également de

louer des canaux sur le satellite américain Galaxy 6, qui appartient à Hughes Communications.

Selon M. Boisvert, un orage électromagnétique d'une amplitude exceptionnelle a éclaté à proximité des deux satellites canadiens peu de temps avant qu'ils ne cessent de fonctionner.

Fleurons de la technologie canadienne, Anik E-1 et E-2 ont été lancés en 1991.

Ils se trouvent tous deux sur une orbite géostationnaire, à 36 000 km de la Terre, au-dessus de l'Équateur, largement hors de portée d'éventuels «dépanneurs de l'espace» des navettes américaines.

Le vice-président de Télésat, Fred Bartlett, a souligné que les techniciens de l'entreprise s'efforçaient toujours hier soir de rétablir le contact avec Anik E-2 et de vérifier que cet orage électromagnétique est effectivement à l'origine de cette défaillance.

MM. Boisvert et Bartlett ont exclu qu'un acte de sabotage soit à l'origine de la mise hors service des deux satellites à quelques heures d'intervalle, un phénomène qu'ils ont qualifié d'exceptionnel.

M. Bartlett a ajouté qu'on ne pouvait encore conclure à la perte du satellite, qui a coûté environ

300 millions de dollars canadiens et n'était pas assuré. M. Bartlett a affirmé que, sur des machines aussi sophistiquées que les Anik, les risques de défaillance sont de l'ordre de 1%, mais que les primes d'assurance représentent le quart de la valeur du satellite.

Anik E-1 et E-2 sont les plus récents satellites canadiens de communication.

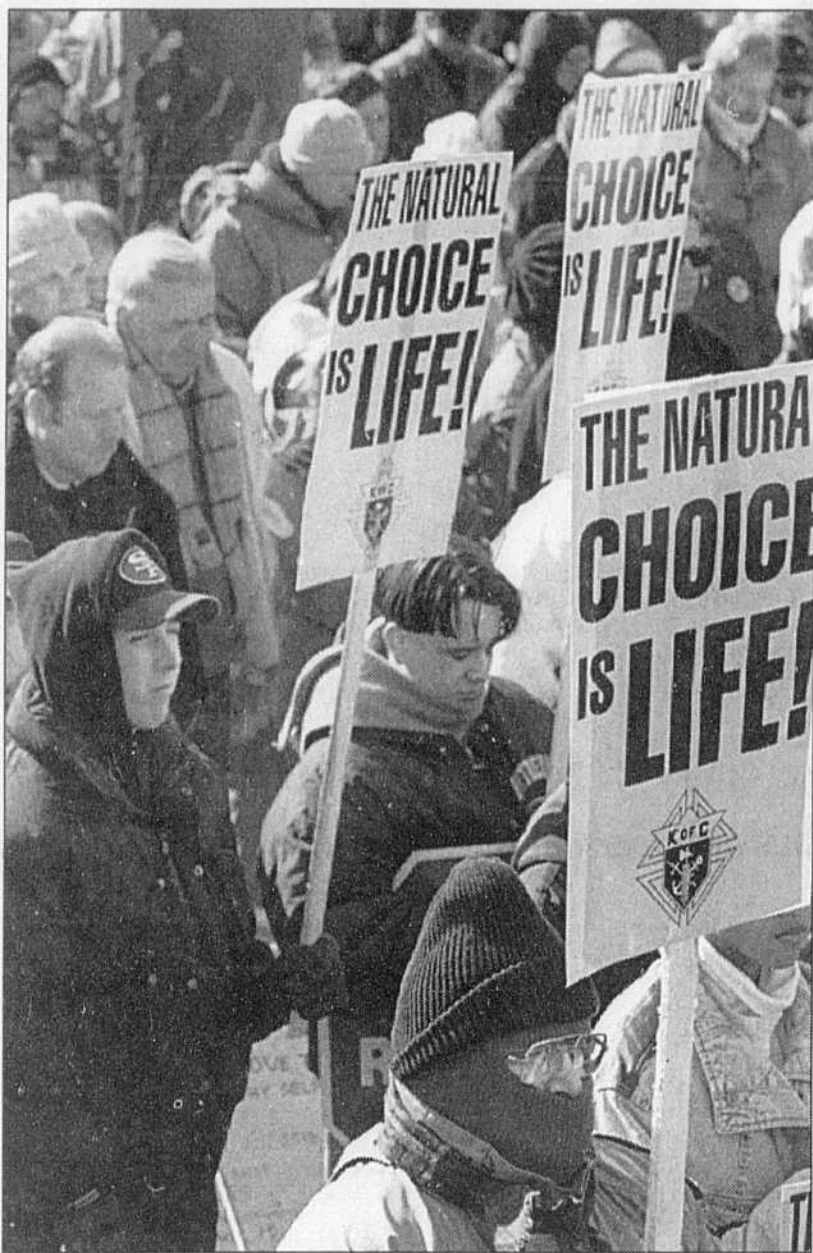
Lors de leur lancement, leur masse était de près de 3 tonnes et ils sont équipés de «répéteurs» destinés à permettre notamment la diffusion de 56 canaux de télévision ainsi que la transmission de données sur l'ensemble du territoire canadien et le nord des États-Unis.

Construits sous la maîtrise d'œuvre de la société canadienne Spar Aerospace à partir d'une plateforme General Electric, sa durée de vie théorique est de 12 ans.

Anik E-2 avait déjà connu des problèmes lors de son lancement lorsque, pendant plusieurs jours, les antennes avaient refusé de se déployer.

Conséquence immédiate de ces défaillances, l'action Télésat a légèrement chuté hier à la Bourse de Toronto. Télésat appartient à un consortium de compagnies de téléphone.

Manif anti-Clinton



QUELQUE 5000 militants anti-avortement ont marché sur Washington hier pour une double raison: marquer le 21e anniversaire de la légalisation de l'avortement aux États-Unis et dénoncer le projet de réforme des soins de santé du président Clinton.

Lorena Bobbitt acquittée

Manassas, Virginie (Reuter) — L'Américaine Lorena Bobbitt, accusée d'avoir tranché le pénis de son époux en juin 1993, a été acquittée hier, le jury composé de sept femmes et cinq hommes ayant estimé qu'elle avait agi dans un moment de «folie passagère».

À la lecture du verdict du tribunal de Manassas (Virginie), quelqu'un dans l'auditoire a poussé un cri, mais Lorena Bobbitt, une mannequin de 24 ans, n'a montré aucune émotion.

Ce jugement signifie que le jury a reconnu qu'elle avait agi sous le coup d'une «impulsion irrésistible» après avoir été violée par son époux.

Conformément à la loi de Virginie, le juge a ordonné son placement «en observation» pendant 45 jours dans un établissement psychiatrique.

Jugé pour le viol de son épouse, son mari, John Wayne Bobbitt, avait été acquitté en novembre par un autre tribunal.

Des chirurgiens ont réussi à recoudre son pénis, que sa femme avait jeté par la fenêtre de sa voiture et que la police a retrouvé au bord d'une route.

Au cours du procès de Lorena Bobbitt, ses avocats ont fait valoir qu'elle avait agi sous le coup d'une impulsion pour supprimer «l'instrument de sa torture».

La partie civile a au contraire tenté de montrer que l'accusée avait tous ses esprits, même si elle était en colère. La jeune femme a expliqué que son mari l'avait violée le 23 juin 1993 en rentrant d'une virée «arrosée» avec un ami.

Mais elle a assuré qu'elle n'avait aucun souvenir de son agression contre lui après cela.

Lorena Bobbitt s'est emparée d'un couteau de cuisine en pleine nuit et a sectionné le sexe de son époux alors que celui-ci dormait dans son lit.

Pénitenciers: les problèmes ne cessent de s'aggraver

Ottawa (PC) — Les problèmes dans les pénitenciers fédéraux pourraient s'aggraver à cause de la surpopulation et des maigres salaires versés aux détenus, estime un enquêteur fédéral du service des pénitenciers.

Plus de 2000 prisonniers fédéraux — soit 20% des détenus des pénitenciers à sécurité moyenne et maximum — partagent une cellule, révèle l'enquêteur Ron Stewart, dans son rapport déposé cette semaine aux Communes. Certaines cellules hébergent jusqu'à trois détenus, et le problème est croissant.

De plus, le salaire du prisonnier est si bas qu'il suffit à peine à payer les cigarettes, ce qui favorise le développement des activités illégales dans les prisons, révèle le rapport.

Ainsi, de plus en plus de détenus doivent de l'argent à des codétenus et recherchent la protection de tiers à cause de leurs dettes. De même, la fabrication artisanale d'alcool, le trafic de drogues et les prêts usuraires sont en hausse constante.

On compte environ 14 000 détenus dans les prisons fédérales. Ils reçoivent entre 1,60\$ et 6,90\$ par jour s'ils travaillent. Le rapport de M. Stewart, rédigé en juin dernier, n'a été rendu public que cette semaine, à la reprise des travaux de la Chambre des communes.

Le salaire des détenus n'a pas augmenté depuis la rédaction du rapport et «davantage de prisonniers partagent leur cellule», a indiqué M. Stewart, hier.

«Le service des pénitenciers fait face à un problème. Les tribunaux réfèrent de plus en plus de prisonniers dans le système. Qu'est-ce qu'on fait avec eux?»

Le rapport critique le Service canadien des pénitenciers, qui gère les prisons fédérales, pour son

manque de supervision dans le partage des cellules et son incapacité à cesser cette pratique, du moins pour certains types de détenus, comme les criminels dangereux ou les agresseurs sexuels, habituellement confinés à leur cellule une bonne partie de la journée.

«Le problème ne disparaîtra pas de lui-même», lit-on dans le rapport.

Le Service des pénitenciers avait promis il y a 10 ans de cesser la pratique des cellules partagées alors que 700 prisonniers cohabitaient à cette époque.

Mais la surpopulation n'a fait que s'aggraver depuis à la suite des restrictions budgétaires, au nombre croissant de prisonniers référés par les tribunaux et à la pression de l'opinion publique, qui exige que les détenus ne bénéficient pas trop tôt de remise de peine.

Le nombre de détenus devant partager leur cellule a doublé depuis 1990, une situation qui accroît les risques dans les prisons, estiment les gardiens.

Un comité spécial du Service canadien des pénitenciers a étudié les options à court et long termes pour réduire le phénomène de cohabitation dans une même cellule; il devrait remettre bientôt son rapport au commissaire du service, John Edwards.

«Nous prenons le problème au sérieux ici, a indiqué le porte-parole du service, Jacques Bélanger. Nous recevons de plus en plus de détenus, mais le nombre de cellules reste le même, alors nous devons inévitablement les mettre quelque part.»

M. Bélanger a aussi indiqué que le service étudiait présentement une éventuelle hausse du salaire des prisonniers, qui demeurera cependant gelé à son taux actuel jusqu'à la fin de l'exercice financier, le 31 mars 1994.

Vague de froid

Hausse substantielle de la facture d'électricité

Québec (PC) — La vague de froid qui perdure depuis près d'un mois va faire gonfler les factures d'électricité et de mazout. Globalement, les Québécois qui se chauffent à l'électricité auront à payer une facture supplémentaire variant entre 25 et 35 millions\$ pour la période du 1er au 18 janvier, selon une estimation d'Hydro-Québec.

Les pétroliers ne sont pas en mesure pour le moment d'avancer de chiffres, mais elles affirment que, depuis Noël, la vente de mazout a considérablement augmenté.

Jean-Marc Lessard, de la firme F. Dufresne, de Québec, a souligné que la compagnie fonctionne presque 24 heures par jour et que pour la première fois en fin de semaine toutes les équipes de livraison seront au travail. Chez Huiles Desroches (Petro-Canada), le responsable des ventes, Richard Martel, parle d'une demande extrêmement forte. Mais ce n'est qu'à la fin du mois qu'il pourra fournir des données.

Cependant, toutes les compagnies interrogées se disent en mesure de répondre à la demande. Environ 67% des Québécois se chauffent à l'électricité contre 14% qui utilisent le mazout, 7% le gaz naturel et 6% la bi-énergie.

Du 1er au 18 janvier, la température moyenne a été de -16,7 comparativement à une moyenne de -10,7 observée pour la même période au cours des mois de janvier des années antérieures. Hydro-Québec prévoit que cet écart de température lui apportera des revenus supplémentaires variant entre 25 à 35 millions\$, résultat d'une plus forte consommation.

Par ailleurs, a affirmé Claire Trépanier, d'Hydro-Québec, le mois de décembre 1993 a été plus doux que celui de l'année précédente. La société d'État a ainsi vu ses revenus diminuer de 20 à 25 millions\$. De l'avis de Mme Trépanier, il faudrait donc éviter de conclure que les revenus supplémentaires générés par la période de froid constitueront des revenus réels à la fin de l'exercice financier 1993-1994.

Assurance-chômage

Mise au jour d'une fraude de 1,5 million

PRESSE CANADIENNE

Emploi et Immigration du Canada a annoncé hier que ses enquêteurs et ceux de la Gendarmerie royale du Canada avaient mis au jour un présumé réseau de fraudeurs de l'assurance-chômage qui auraient soustrait des coffres publics une somme de plus de 1,5 million.

William Sherman, un comptable de 54 ans, et sa présumée complice, Francine Bleau-Cormier, 36 ans, tous deux de la région de Montréal, font face à un total de 223 chefs d'accusation de fraude. On soupçonne notamment le comptable d'avoir émis des relevés d'emploi de complaisance à des clients, amis et membres de sa famille et d'en avoir aussi vendu à des prix variant de 500\$ à 5000\$. L'année dernière, 396 poursuites ont été intentées contre des prestataires et des employeurs qui fraudaient l'assurance-chômage, a rappelé Emploi et Immigration.

À la découverte des sciences de la nature 2

À la découverte des sciences de la nature 4

1^{re} à la 6^e année

À LA DÉCOUVERTE DES SCIENCES DE LA NATURE

N. Canon, M. Gélinas, M. Saint-Pierre, L. Desrosiers, J.-M. Bergeron

Collection entièrement approuvée par le MEQ

4350, avenue de l'Hôtel-de-Ville
MONTREAL (Québec)
H2W 2H5
Téléphone:
(514) 843-5991
Télécopieur:
(514) 843-5252

LIDEC

LE DEVOIR MONTREAL

Une gamme de concerts
à votre portée

concerts de la
MUSIQUE

Voir le dépliant MUSIQUES À LA CARTE ci-joint dans cette édition

Une soixantaine de balles auraient été tirées

Des Mohawks de Kanesatake ouvrent le feu sur un hélicoptère de l'Armée canadienne

LE DEVOIR ET PC

Des Mohawks de Kanesatake ont tiré, hier, des coups de feu — une soixantaine selon la Sûreté du Québec — en direction d'un hélicoptère Labrador de l'Armée canadienne qui, selon un porte-parole, tentait de localiser la provenance d'un signal émis par l'émetteur d'urgence d'un avion.

Quelques secondes après l'atterrissage de l'hélicoptère, un petit groupe d'autochtones s'est précipité à la rencontre du pilote pour lui demander de quitter immédiatement les lieux, et ce,

après l'avoir informé que des coups de feu avaient été tirés sur la carlingue de l'appareil.

Le pilote, qui n'a pas été blessé ou rudoïé, s'est aussitôt soumis aux directives des Mohawks. Après vérification de l'appareil, la Défense a fait savoir qu'aucun dommage n'avait été relevé, donc qu'aucun coup de feu n'avait atteint l'hélicoptère.

De son côté, le chef du Conseil de bande, Jerry Peltier, a confirmé que des coups de feu avaient été tirés en direction de l'appareil, affirmant sur les ondes de Radio-Canada que l'Ar-

mée canadienne n'avait aucune raison de survoler le territoire.

«L'Armée prétend qu'elle répondait à un appel de détresse d'un avion. Or, il n'y avait pas d'avion. Autrement, nous l'aurions vu, ça m'apparaît évident».

Les Forces canadiennes ont ouvert une enquête relativement à l'incident, mais on reconnaît d'emblée qu'on ne saura jamais qui a émis ce signal.

«L'enquête permettra essentiellement de confirmer les informations colligées depuis le début de l'après-midi», d'expliquer le capitaine Poitras.

Au ministère de la Défense, on suppose — impossible de le savoir avec exactitude à moins de repérer l'émetteur, nous dit-on — que le signal de détresse a pu être émis par un petit appareil privé qui se serait posé sur le rang du Millieu.

Le signal d'urgence avait d'abord été capté par un avion Hercules qui survolait Oka vers 10h30 hier matin.

On a alors transmis l'information au Centre de coordination des recherches de Trenton, en Ontario, qui a envoyé un hélicoptère vérifier de plus près.

Gestion des déchets

Le rapport de la CUM jugé inadéquat

LOUIS-GILLES
FRANCOEUR
LE DEVOIR

Le rapport de la CUM sur l'éventuelle politique de gestion intégrée des déchets à l'échelle de l'île de Montréal «ne répond pas aux besoins des citoyens» parce qu'il ne pousse pas assez loin, d'une part, la politique des «3R» et qu'il mise, d'autre part, toujours sur l'incinération au lieu d'envisager un «enfouissement sélectif».

La politique des «3R» résume, en une expression, la triple priorité accordée à la récupération, à la réutilisation et au recyclage des déchets.

C'est ce qu'ont soutenu hier Action RE-buts et le Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets (FCQGED). Les deux organismes réagissaient au rapport divulgué la veille par la CUM, rapport produit par un comité de cinq personnes présidé par M. Louis Roquet, directeur général de la CUM.

Pour les deux groupes, farouchement opposés à l'incinération des déchets même avec récupération de l'énergie dégagée par la combustion, le rapport de la CUM constitue une autre tentative «d'imposer encore un incinérateur à la population».

«On a eu en 1992 avec le rapport du Bureau de consultation de Montréal une proposition pour moderniser l'incinérateur Des Carrières. En 1993, les municipalités de la Régie intermunicipale nous ont proposé le plus important incinérateur à déchets du Canada. En 1994, un autre comité nous en propose un plus petit, mais encore trop gros pour les besoins, et mois avantagés que l'enfouissement sélectif», explique M. Michel Séguin, d'Action RE-buts.

Ce rapport, dit-il, propose un incinérateur de 300 000 tonnes sans justifier ce tonnage, ni préciser quels déchets y aboutiront. Le rapport du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) portant sur le projet de la Régie intermunicipale

avait dit qu'une capacité de 50 000 tonnes suffirait pour les 23 villes voisines de Montréal: «Même en triplant ce tonnage pour tenir compte des besoins des Montréalais, ajoute M. Séguin, on est à la moitié seulement du tonnage proposé par le rapport Roquet».

Selon le même porte-parole, un objectif de réduction de 50% du volume des déchets n'est pas suffisant. Le recours à des tris plus raffinés, comme séparer les déchets secs des déchets humides, ou mieux, le compostage du recyclable pour ultimement isoler le non-récupérable, pourrait facilement hausser le pourcentage de récupération à 60%.

Mais même si la CUM augmentait son objectif, précise M. Séguin au nom des deux groupes, l'incinération demeure une mauvaise solution car si les filtres d'un incinérateur sont efficaces, ses cendres seront plus toxiques et, partant, plus compliquées et dangereuses à enfouir ou à stocker.

M. Séguin s'explique mal, d'autre part, que le groupe de travail présidé par M. Roquet propose de remplir rapidement la portion encore ouverte de l'ancienne carrière Miron.

Cela augmentera la production de biogaz et les nuisances des riverains, dit-il. Il vaut mieux, à son avis, extraire davantage des sacs verts des métropolitains et enfouir dans des cellules de surface, étanches, le résidu non réutilisable des déchets. Ce qui ne peut être le cas, dit-il, des cendres d'un incinérateur parce que trop toxiques.

Montréal devrait, conclut M. Séguin, faire comme Toronto, une ville qui vise un taux de réutilisation et de recyclage de ses déchets de 81% et qui envoie le reste à l'enfouissement sélectif.

Les deux groupes entendent développer à fond la réflexion dans ce domaine le 16 février, jour du Mercredi des Cendres, en guise de «journée de deuil commémoratif de la politique des «3R» sur l'île de Montréal».

Autobus sur patins?

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

Les pneus utilisés par la Société de transport de la communauté urbaine de Montréal (STCUM) sur ses autobus n'atteignent pas le niveau d'adhérence requis pour affronter les rigueurs de nos hivers.

La constatation est survenue alors qu'une première bordée de neige s'abattait sur Montréal le 1er novembre dernier et qu'aucun épandage d'abrasif n'a été effectué. «Il y a eu un peu de glisse et des chauffeurs ont porté plainte auprès du comité de santé et sécurité au travail, un comité paritaire de la STCUM», explique le porte-parole de la STCUM, Pierre G. Laporte, qui indique, par ailleurs, que la sécurité de la clientèle n'est pas remise en cause.

Mercredi soir, lors de l'assemblée du conseil d'administration, le directeur général, Tréfilé Lacombe, a reconnu le problème et a assuré que «la so-

ciété de transport tente de scinder le contrat» d'approvisionnement de pneus avec Bridgestone-Firestone.

L'entreprise, la seule à s'être qualifiée lors d'essais techniques, doit fournir, au cours des douze prochains mois, 4000 pneus à la STCUM pour un total de 1,8 million\$. Le contenu de la STCUM a été saisi de l'affaire, question d'évaluer l'impact d'un bris partiel de contrat.

«En parallèle, nous allons regarder si nous pouvons améliorer nous-mêmes l'adhérence des pneus en striant davantage les pneus placés à l'arrière des autobus», signale M. Laporte. Depuis plus d'un an, la STCUM utilise des pneus à carcasse radiale qui offrent une garantie plus grande au chapitre du kilométrage. Du coup, cette option représente un avantage économique. Entre-temps, le contrat doit être soumis à la Communauté urbaine de Montréal pour validation (vraisemblablement en février).

Football sur neige



PHOTO JACQUES NADEAU

LE FROID n'a pas empêché ces étudiants et étudiantes de s'adonner cette semaine à un match de football sur le campus de l'Université McGill.

Religion: controverse dans une école de La Prairie

La Commission des droits de la personne dénonce un questionnaire sur le «vécu confessionnel»

PAUL CAUCHON
LE DEVOIR

La Commission des droits de la personne du Québec (CDPQ) critique sévèrement le contenu d'un questionnaire qui avait été distribué à la commission scolaire de Goulet, sur la rive sud de Montréal, parce qu'il «porte atteinte à la liberté de conscience et à la liberté de religion» des élèves inscrits en enseignement moral.

Ce questionnaire d'une douzaine de pages, intitulé «Consultation sur le vécu confessionnel», avait été distribué en mai dernier aux élèves de plusieurs écoles de cette commission scolaire, et un professeur de l'école secondaire La Magdeleine, à La Prairie, avait demandé à la CDPQ un avis sur la conformité du questionnaire avec la Charte des droits et libertés.

Le 14 décembre dernier, la directrice adjointe des enquêtes de la Commission, Renée Lescop, a écrit au directeur de cette école pour lui demander de s'engager à ne plus utiliser ce questionnaire auprès des élèves inscrits en enseignement moral, parce que «votre école n'a pas agi dans le respect des libertés de reli-

gion et de conscience, ni des élèves, ni des enseignants».

La CDPQ s'étonne particulièrement de trouver dans le questionnaire des questions «à forte saveur catholique», ou des questions «qui prêtent flanc à des jugements subjectifs». Le questionnaire était distribué à environ 1100 élèves en enseignement moral et environ le même nombre d'élèves en enseignement religieux.

Le questionnaire demande à l'élève d'identifier «parmi les personnes suivantes» lesquelles considère-t-il comme croyantes: son père, sa mère, ses frères et sœurs, ses grands-parents, son professeur de morale ou de religion, «les autres membres du personnel».

On lui demande aussi de préciser si son professeur semble «convaincu de ce qu'il enseigne», et s'il est d'accord pour dire que l'éducation religieuse regarde tous les éducateurs de l'école, et non seulement le professeur de pastorale.

On demande également au jeune s'il se mariera à l'église catholique et s'il fera baptiser ses enfants. On lui demande s'il est croyant ou non, et

pourquoi, et on lui demande d'identifier parmi un ensemble d'affirmations (par exemple: «Jésus-Christ est homme et Dieu») lesquelles sont spécifiquement chrétiennes.

La CDPQ s'interroge sur la pertinence de plusieurs questions, puisque l'objectif poursuivi était «l'évaluation du vécu confessionnel de votre école et non pas une meilleure connaissance de l'expérience morale et spirituelle des jeunes des niveaux secondaires 3, 4 et 5».

Par ailleurs, la CDPQ se dit d'avis que l'école n'a pas respecté la démarche de consultation prévue par le ministère de l'Éducation en ne consultant pas le Conseil d'orientation de l'école, ni les parents ou les enseignants sur ce questionnaire.

L'Association des professeurs de Lignery, qui regroupe les professeurs de cette commission scolaire, avait conseillé à ses membres l'été dernier de refuser de distribuer ce questionnaire parce qu'il invitait l'étu-

diant à porter des jugements de valeur sur les convictions des enseignants, et à qualifier leur père et leur mère sur leur foi, leurs croyances ou leur pratique religieuse ou morale.

Selon la présidente du syndicat, Ève Martel, même si la CDPQ ne critique que le questionnaire adressé aux élèves inscrits en morale, il ne devrait pas être proposé aux élèves en enseignement religieux, entre autres à cause des questions personnelles sur la famille.

Dans cette histoire, la Commission des droits de la personne n'a pas mis en branle de processus d'enquête parce que le questionnaire n'a pas donné lieu à de plainte officielle de la part d'une «victime». Elle a donné son avis après avoir été sollicitée pour le faire, et elle entend suivre avec attention ce dossier.

Hier, la Commission n'avait pas encore reçu de réponse à sa lettre de la part du directeur de l'école, Serge Langevin, qui n'a pas retourné les appels du DEVOIR.

Une querelle frontalière oppose Montréal à Côte Saint-Luc

LE DEVOIR

La Conférence des maires de la banlieue de Montréal presse le ministre des Affaires municipales, Claude Ryan, qu'il rende «justice» à la municipalité de Côte Saint-Luc dans le litige opposant à la Ville de Montréal.

Depuis 1982, Côte Saint-Luc a cédé un terrain à Montréal, terrain situé sur l'immense site de l'hippodrome Blue Bonnets, en échange de quoi Montréal devait construire le

prolongement du raccordement Kil-dare/Jean-Talon. «Montréal demeure intraitable et refuse de se plier aux décisions de la Commission municipale du Québec rendues en 1992 lui ordonnant de procéder à la construction», peut-on lire dans un communiqué émis hier par Côte Saint-Luc.

Étais depuis, le ministre Ryan a été saisi du dossier dans lequel Montréal veut être libérée de l'obligation de construire la rue prévue.

**LIBRAIRIE
LE BOUQUIN**

Nous vendons les publications du gouvernement du Québec:
lois, règlements
livres administratifs, techniques
livres d'art, etc.

Commandes téléphoniques acceptées.

CONCESSIONNAIRE DES PUBLICATIONS DU QUÉBEC

395, Boul. Cartier, Laval
Tél.: (514) 688-6036 Fax: (514) 688-8844

FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

La gestion des programmes d'accès à l'égalité appliquée aux communautés culturelles

Élaborer, implanter et gérer un programme favorisant l'embauche du personnel multiethnique

par Guy Drudi, Ph.D. SHA,
Le mardi 8 mars, 9 h à 17 h

0.7 UFC - 295 \$ (TPS et TVQ en sus)

renseignements : 343-6990
1-800-363-8876

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

Former, encadrer et diriger une équipe

La dynamique intra et interéquipe, les éléments clés favorisant le rendement de l'ensemble des membres.

Les jeudis 3 et 10 février,
9 h à 17 h

1.4 UFC - 575 \$ (TPS et TVQ en sus)

La gestion d'un groupe d'experts

Jumeler les expertises, conjuguer les disciplines, harmoniser les différences. Les outils et approches de gestion appropriés à l'encadrement d'experts.

Les vendredis 18 et 25 mars,
9 h à 17 h

1.4 UFC - 575 \$ (TPS et TVQ en sus)

renseignements : 343-6990
1-800-363-8876

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

COLLÈGE FRANÇAIS

MATERNELLE — PRIMAIRE
SECONDAIRE — COLLÉGIAL

INSCRIPTIONS EN SECONDAIRE 1

2 possibilités:

- Examen d'entrée en 1re Secondaire, le samedi 12 février 1994 de 9h30 à 12h30
 - au 185, rue Fairmount Ouest (pour Montréal et Laval...)
 - au 1340, rue Robert, à Longueuil (pour la Rive-Sud)
- Admission sur dossier. À cette période de l'année, nous favorisons l'admission sur présentation du dossier des derniers bulletins scolaires. Après étude ou analyse des résultats, l'inscription peut se faire immédiatement... à moins qu'un test ne soit nécessaire.

Autres admissions

- MATERNELLE ET PRIMAIRE**
 - Annexe Centre 5155, av. de Gaspé Montréal
 - Annexe Nord 12349, de Serres Cartierville
 - Annexe Sud 1391, Beauregard Longueuil
- SECONDAIRE I, II, III, IV, V**
L'entrée au secondaire se faisant en 1er secondaire, c'est à ce niveau que le Collège offre le plus de places: près de 150 encore. Aux autres niveaux (II, III, IV et V), il reste quelques places.
- COLLÉGIAL (à Montréal seulement)**
 - Sciences de la nature:
 - Sciences humaines:
 - Sciences pures et appliquées
 - Sciences de la santé
 - Sciences de l'administration
- Lettres - langues**

N.B. — Cours spéciaux de français pour les étudiants allophones du Collège I et II.
— Inscription dès maintenant pour les étudiants sportifs (hockey: Junior Majeur, Junior A du Québec, Collégial Majeur, football: Collégial AA, patinage de vitesse ou artistique...)

RENSEIGNEMENTS OU PROSPECTUS:

Montréal: (514) 495-2581
Longueuil: (514) 679-0770

• LES ACTUALITÉS •

Expo-Habitat

À en devenir marteau

SOPHIE GIRONNAY
LE DEVOIR

Embranchement, brouhaha et carphagisme: c'est la foire à en devenir marteau cette année encore à Expo Habitat... mais c'est ça qui est bon! Heureusement que les organisateurs ont posé des rampes et scotché des flèches par terre pour empêcher le flâneur distrait de dévier du parcours prévu. Sinon, il pourrait se perdre à tout jamais entre un escabeau à géométrie variable et une thermopompe à air comprimé. Ou pire: rester coincé dans le garde-robe d'un des beaux bungalows témoins grandeur nature construits sur le site.

Expo Habitat, c'est évidemment ce fameux salon de l'habitation qui se tient Place Bonaventure encore jusqu'au 23 janvier. Sur 100 000 pieds carrés de plancher, les professionnels de la construction, de la rénovation ou de la décoration montent, en autant de kiosques rutilants, ce qu'ils font de «nouveau et intéressant» — en tout cas selon eux — à un public toujours plus nombreux.

Parce qu'il y en a, du monde, à Expo Habitat! Même cette semaine, par un petit mercredi glacé d'après-dîner, des groupes de visiteurs affamés de conseils prenaient d'assaut l'un des nombreux exposants ou démonstrateurs qui sont à leur disposition, pour leur demander pourquoi la poignée de leur porte de garage n'ouvre pas «comme ça, vous voyez», ou comment isoler la niche de Fido avec des bardeaux dans le sens du poil. On vous aura prévenu: si vous comptez piquer une petite jasette avec un fabricant de fenêtres ou mettre à l'épreuve les connaissances en plomberie d'une jolie représentante en baignoires, n'oubliez pas. La meilleure façon d'utiliser Expo Habitat à votre profit est encore de pratiquer la collecte non sélective de pamphlet, c'est-à-dire de ramasser aveuglément tous les pamphlets qui attendent que vous à chaque présentoir, de les enfourner dans le sac de plastique qui vous est fourni à l'entrée, et de regarder tout ça bien tranquillement chez vous le soir à la veillée.

Ce salon vaut-il la visite? Oui si on est un propriétaire qui occupe son logement, comme 73% des visiteurs du salon, et qu'on projette des travaux (comme 45% des visiteurs). On trouve là suffisamment de kiosques pour se faire une idée de l'état actuel de l'art de la rénovation, pour faire provision d'adresses et pour se mettre à jour sur les solutions nouvelles que le marché offre aux problèmes pratiques d'isolation, de recouvrement, de quincaillerie, etc. À vrai dire, je n'ai rien remarqué de bien révolutionnaire. Pas d'invention géniale ou de matériau capable de supplanter ses prédécesseurs. Les vieilles méthodes version améliorée, telle est la tendance actuelle.

Par contre, je plains ceux qui s'intéressent à la décoration (50% des visiteurs) et qui pensent trouver là de l'inspiration. Dans la «Galerie décoration» qui ouvre le parcours, au long de laquelle s'enfilent une vingtaine de pièces décorées grand luxe, je me suis sentie comme dans ces Maisons des horreurs où l'on va s'effrayer exprès dans les parcs d'attraction. Brrr! Pas facile d'y distinguer, dans toute cette laideur, les beaux meubles québécois bien faits qu'on y trouve bel et bien pourtant, en fouillant et en palpant bien.

La salle de bains et la cuisine occupent une place importante du Salon. Normal: 49% des projets de rénovation que caressent visiteurs concernent ces parties de leur habitation. Hélas, rien de bien neuf ou d'ingénieux n'est proposé à ceux qui cherchent autre chose que du tape à l'œil et de l'exorbitant.

Pour les amoureux de design du meuble, signalons tout de même le kiosque Bell. On demande au public de voter pour le prototype de son choix parmi quinze finalistes. Enfin une occasion d'exercer son sens critique.

Une grande entreprise de séduction est tentée aussi auprès de ceux qui songent à acheter leur première maison ou à en changer. Plusieurs îlots, aménagés en rue ou en quartier simulé, vantent les mérites d'une foule de projets domiciliaires et du style de vie qui va avec. Là comme ailleurs, n'oubliez pas que le «G-Proc» est neuf, mais pas les méthodes de vente. Ne signez rien sur place!

Trois enfants abandonnés à Chicago

Les parents accusés de mauvais traitement

Chicago (AP) — Dans un appartement coquet des quartiers sud de Chicago, la police a découvert trois enfants abandonnés, avec comme toute nourriture des flocons de pomme de terre, du ketchup et de la sauce vinaigrette dans le réfrigérateur.

Les parents étaient partis depuis samedi.

Un employé de l'épicerie du coin a surpris les enfants — âgés de quatre, cinq et six ans — mardi en train de voler des beignets mais les a laissés partir. Ce n'est que mercredi que la police, alertée par un voisin, est intervenue.

Les parents, Sandra Brandon, 26 ans, et Elvie Holmes, 27 ans, ont

été arrêtés mercredi en rentrant chez eux. Il ont été inculpés de mauvais traitement à enfants et risquent un an de prison.

La mère, portant un T-shirt orné d'une feuille de marijuana, a démenti avoir maltraité ses enfants et a expliqué qu'elle était «sous pression». Elle avait quitté la maison samedi après que son mari eut commencé à lui infliger des violences. Elle veut engager une action pour placer ses enfants chez des parents adoptifs.

La police a libéré la mère et maintenu le père en détention. Les trois enfants, sales mais en bonne santé, ont été confiés à l'assistance publique.

Los Angeles: fortes répliques sismiques

Pour ses banlieusards, la vie, c'est maintenant
10 heures de route pour 8 heures de travailD'APRÈS L'AGENCE
FRANCE-PRESSE

Los Angeles — Depuis le tremblement de terre, les banlieusards de Los Angeles passent environ 10 heures derrière leur volant pour se rendre au boulot où ils remplissent une journée de travail de 8 heures. Tout cela en raison des dégâts majeurs qui rendent infernale la circulation sur les autoroutes ceinturant la métropole.

Malgré tout, les responsables locaux du tourisme assurent aux éventuels visiteurs qu'il n'y a pas de problèmes majeurs.

«Pas de problèmes d'hébergement», ajoutent-ils alors qu'on estime à 20 000 le nombre de sinistrés qui vont passer leur troisième nuit sous des abris de fortune, des tentes, des voitures ou dans les halls d'écoles à la suite du séisme qui a fait 55 morts et 5400 blessés.

Hier encore, quatre répliques du séisme ont secoué Los Angeles, dont la plus forte a atteint 4,6 sur l'échelle de Richter.

Le séisme de lundi mesurait 6,6 sur l'échelle de Richter. Pas moins de 36000 foyers ou entreprises sont toujours sans eau courante et 2300 maisons sans électricité et 35000 sans gaz.

Des équipes de prêtres, de travailleurs sociaux et de psychologues exhortent les gens à quitter leurs voitures et les jardins publics pour rejoindre les refuges ouverts à leur intention par la Croix-Rouge et la Garde nationale.

Pas de problèmes, rassurent les responsables du tourisme, même si le président Clinton a débouqué jeudi une nouvelle aide fédérale d'urgence de 100 millions\$ destinée à la réparation des routes et des autres infrastructures majeures.

Mais il est vrai que l'homme d'affaires arrivant dans le centre de Los Angeles aura quelque peine à être convaincu que la ville a subi un séisme et vit en état d'urgence. Après avoir atterri à l'aéroport international, la seule preuve de ce qui s'est passé demeure l'autoroute conduisant au centre-ville, effondrée sur une courte distance.

Un détour qui emprunte des routes secondaires à une seule voie a été tracé. Les compagnies de bus qui assurent la navette vers l'aéroport préviennent malgré tout leurs clients que le trajet s'effectue maintenant en une heure au lieu de... 45 minutes.

La plupart des banlieusards, quant à eux, sont confrontés chaque jour, matin et soir, aux difficultés de la circulation, résultant des avaries causées par le séisme. Selon la police, un trajet banlieue-centre qui s'effectuait en une heure en prend pas moins de cinq aujourd'hui. Cela,

surtout en raison de l'incapacité des habitants de Los Angeles de se passer de leur voiture, dans laquelle, très souvent, une seule personne prend place...

D'après les autorités touristiques, «la plupart des principaux hôtels n'ont pratiquement pas subi de dégâts graves». Le tremblement de terre n'a pas eu d'effet majeur sur les séjours de voyageurs à Los Angeles.

La fréquentation des vols à l'arrivée a fléchi lundi et des annulations de réservations d'hôtels ont été enregistrées lundi et mardi. Elles ont vite été compensées par l'arrivée de hordes de journalistes.

Les responsables du tourisme de Los Angeles affirment au surplus que ce tremblement de terre n'aura aucune répercussion sur le Mondial de football qui se tiendra en juin, car le stade Rose Bowl de Pasadena, qui doit l'accueillir, est intact.

Le baiser du chameau

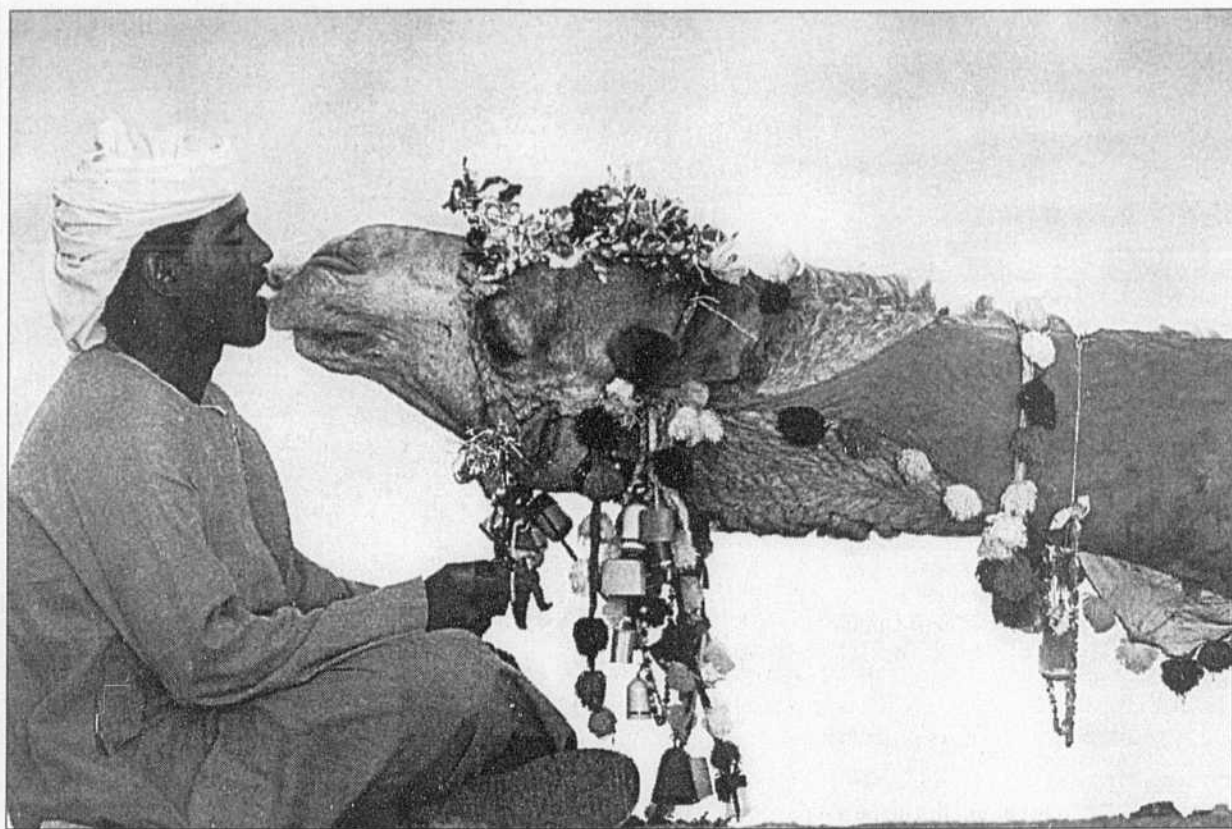


PHOTO AFP

UN GUIDE touristique et son chameau attendent gentiment la clientèle à Hurgada, centre de villégiature de la mer Rouge, en Égypte. Les attaques contre les touristes par des groupes d'intégristes musulmans se sont multipliées depuis deux ans dans le pays.

Météo
américaine

New York (AP) — Le mercure dans les thermomètres a continué à avoisiner les moins 20 degrés centigrades hier dans l'est et le centre des États-Unis, après une semaine de froid glacial qui a fait au moins 130 morts.

Ce week-end, les habitants de ces régions s'attendent à un «radoucissement», avec une remontée des températures aux alentours de moins cinq degrés — et même un dégel au-dessus de zéro dans certaines régions à partir de lundi, grâce au retour des hautes pressions. Mais tout cela «va être très progressif», selon le météorologue Bob Stalker, de New York.

Cette vague de froid record semble donc passée mais laisse derrière elle un bilan meurtrier, près de trois fois plus élevé que celui du tremblement de terre de Los Angeles, à l'autre bout du pays. Une grande partie des 130 victimes sont mortes dans des accidents sur les routes verglacées. Certaines ont eu des crises cardiaques fatales alors qu'elles tentaient de dégager la neige. En Caroline du Nord, un homme a péri dans l'incendie déclenché par sa lampe à souder alors qu'il tentait de dégeler ses canalisations d'eau.

L'OMS veut muscler la coordination mondiale contre le sida

Genève (AP) — Débordée par la propagation du sida sur la planète, l'Organisation mondiale de la santé a adopté hier à Genève un programme mondial de lutte contre le fléau visant à mieux coordonner l'action — souvent incohérente — des diverses agences onusiennes chargées de la lutte.

«La compétition et une coordination insuffisante parmi les organisations» ont ralenti la réponse à donner aux problèmes, peut-on lire dans un rapport présenté aux 31 membres du conseil exécutif de

l'OMS évoquant les dysfonctionnements entre l'OMS, l'UNICEF, l'UNESCO, le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), le Fonds des Nations unies en matière de populations (FNUAP) et la Banque Mondiale.

Afin de réduire la bureaucratie, le pouvoir décisionnel sera concentré dans les mains de la direction de l'OMS. La Banque Mondiale a toutefois décidé de ne pas adopter les mesures préconisées dans l'immédiat, souhaitant obtenir plus de précisions sur son efficacité.

«Nous avons une maison avec une structure, mais nous n'avons

pas de fondations et nous n'en connaissons pas le prix», a déclaré à l'Associated Press Janet de Mérode, représentante de la Banque Mondiale.

«L'OMS prévoit que d'ici l'an 2000, au moins 30 à 40 millions de personnes auront été infectées par le virus VIH, a déclaré le Dr Hiroshi Nakajima, directeur général de l'OMS. Si cette projection est avérée, il faudra s'attendre à près de dix millions de décès liés au sida d'ici la fin des années 90, la plupart dans les pays en voie de développement», a-t-il ajouté.

La maladie est devenue la pre-

mière cause de décès des jeunes hommes dans les grandes villes américaines. Dans des pays africains comme la Zambie, elle a fait tripler le taux de mortalité des 25-49 ans. Dans beaucoup de pays d'Afrique centrale et orientale, près de 70% des lits d'hôpital sont occupés par des patients infectés par le virus.

L'OMS dépense environ 78 millions de dollars par an pour ses programmes de lutte et estime ses besoins en matière de prévention à 2,9 milliards\$ pour les pays du tiers monde, où 75% des cas de sida se sont déclarés.

Grands-parents.
Plus qu'une mémoire.Première
Grande
conférence
sur la
familleEntrée
libreLundi
24 JANVIERÀ 19H30, SALLE
ALFRED-LALIBERTÉ, J-M400

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

À MONTRÉAL

BERRI-UMAM



Les grands-parents ont une vie active. Plus ou moins âgés, plus nombreux, davantage autonomes et souvent impliqués dans leur communauté ou encore au travail, les grands-parents vivent leur famille dans un contexte de relations modifiées.

Cette Grande conférence explorera le sens et les transformations de la filiation grand-parentale dans un contexte de familles et de valeurs familiales en mouvance.

Conférencières et conférenciers invités :

Monsieur Willy Apollon, psychanalyste, Groupe interdisciplinaire freudien d'intervention clinique et culturelle

Madame Renée Joyal, juriste, Université du Québec à Montréal

Monsieur Georges Létourneau, anthropologue, Association québécoise de gérontologie

Madame Danielle Métras, Fédération de l'Âge d'or et Maison des grands-parents de Villaray

Animation : Madame Françoise G. Stanton

Informations :

Madame Solange Roy (514) 987-4876

Université
du Québec
à Montréal

LE DEVOIR

nt northern
telecom

FAITES UNE SURPRISE À VOTRE CORPS...

C'EST LA TÊTE QUI VA ÊTRE CONTENTE!

En voyant les installations ultra-modernes du YMCA Guy-Favreau, votre corps, déjà ça lui monte à la tête. Dans une ambiance relaxe où travailler le physique remet le moral en forme, notre personnel spécialisé vous offre les conseils spécifiques à vos besoins.

Piscine, gym, jogging, salle d'exercice, cours variés à horaires flexibles... avec l'abonnement, tout est inclus. Voici même un laissez-passer pour venir en faire un premier essai.

Au YMCA, la surprise, c'est que le corps s'amuse à être bien dans sa tête!

LAISSEZ-PASSER

- Accès gratuit aux cours et aux installations.
- Valable jusqu'au 31 janvier 1994.
- Un laissez-passer par personne.
- Ne donne droit qu'à une seule visite.
- Une seule personne ne peut utiliser les laissez-passer qu'une seule fois.

Heures d'ouverture
Lundi au vendredi de 06h15 à 21h00
Samedi de 07h30 à 17h00
Dimanche de 09h00 à 17h00

Nom : _____ Tél. : _____

YMCA Guy Favreau, 200, boul. René-Lévesque ouest, 845-4277

Y
MONTREAL

LE DEVOIR

POLITIQUE

Constitution

Jean Chrétien est irréaliste, dit Ovide Mercredi

L'unité canadienne, affirme-t-il, passe par le dépôt de nouvelles offres constitutionnelles fédérales au Québec et aux autochtones

MICHEL HÉBERT
PRESSE CANADIENNE

Ottawa—S'il veut maintenir l'unité canadienne, le premier ministre Jean Chrétien devra faire des offres constitutionnelles au Québec et aux autochtones, soutient le chef de l'Assemblée des Premières Nations, Ovide Mercredi.

«Le premier ministre devra réaliser qu'il ne pourra maintenir l'unité canadienne sans envisager les revendications du Québec qui sont de nature constitutionnelle», a déclaré le chef autochtone hier à Ottawa.

«Il devra offrir quelque chose, faire une offre constitutionnelle qui devra être considérée par la population du Québec et quand cela arrivera, il devra y avoir quelque chose pour les autochtones», a expliqué Ovide Mercredi.

Ignorer la situation politique du Québec et répondre aux aspirations d'autonomie gouvernementale des autochtones sans aborder le dossier consti-

tutionnel est irréaliste, a-t-il fait comprendre.

«Il (Jean Chrétien) s'est érigé comme le défenseur du Canada en confrontant aux Communes l'homme (Lucien Bouchard) qui veut faire la souveraineté du Québec, il devra réaliser que l'une des composantes de l'unité canadienne, c'est un changement constitutionnel, il n'y a pas moyen de s'en sortir», a soutenu M. Mercredi.

Le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, Ron Irwin, a indiqué cette semaine que le gouvernement fédéral s'apprêtait à consulter les peuples autochtones afin de jeter d'ici six mois les bases d'éventuels gouvernements autochtones. Cette démarche exclut tout amendement constitutionnel, selon le ministre.

M. Mercredi a répliqué hier qu'il n'avait pas encore décidé de participer à cette consultation et qu'il ne se contentera pas d'un «mémoire politique».

Si les droits des autochtones ne sont pas inscrits dans la Constitution, ils risquent d'être contestés de-

vant les tribunaux, a soutenu le leader autochtone.

«Or nous dire que nous négocierons sans toucher à la Constitution, c'est ignorer la réalité politique et juridique du Canada», a-t-il affirmé hier.

«Nous ne voulons pas aller devant les tribunaux, nous voulons plutôt la certitude, la confiance que ce sur quoi nous nous entendons sera protégé par la loi suprême du Canada», a-t-il expliqué.

Ovide Mercredi s'est dit anxieux de discuter d'autonomie gouvernementale avec le chef du Bloc québécois, Lucien Bouchard.

«On verra s'il respecte la souveraineté des autochtones comme il veut que le reste du Canada respecte la souveraineté du Québec», a-t-il déclaré.

La position du Bloc québécois vis-à-vis l'autonomie gouvernementale des autochtones est de nature à plaire au chef des Premières Nations.

Le Bloc reconnaît le droit des autochtones de se gouverner eux-mêmes, «posséder et de contrôler des terres», précise un «document d'orientation» étudié il y a quelques jours par le caucus bloquiste.

Chrétien dans l'eau chaude

Un député libéral des Communes a écrit que le massacre de Poly constituait une forme de «revanche juste et acceptable»

JEAN DION
DE NOTRE BUREAU
D'OTTAWA

Les libéraux fédéraux, qui ont élevé l'intégrité et l'éthique au rang de priorités, se sont retrouvés dans un sérieux embarras, hier, à la suite de la publication de lettres écrites il y a quatre ans par l'un de leurs députés dans l'une desquelles celui-ci déclarait que le massacre de l'École Polytechnique constituait une forme de «revanche juste et acceptable».

Selon le quotidien *Toronto Sun*, Jag Bhaduria, nouvellement élu dans la circonscription de Markham-Whitchurch-Stouffville, en banlieue de Toronto, aurait perdu son emploi de professeur à la commission scolaire de Toronto en 1991, deux ans après avoir fait parvenir à ses supérieurs des lettres incendiaires où il les menaçait et disait déplorer que Marc Lépine, assassin de 14 femmes à Polytechnique, n'ait pas plutôt sévi contre eux.

Originaire de l'Inde — il habite le Canada depuis 20 ans —, fervent défenseur des droits des minorités, M. Bhaduria enseignait à Toronto depuis 1981. Il s'était dit victime de discrimination après s'être vu refuser une promotion à plusieurs reprises.

Le 15 décembre 1989, six jours après l'attentat de Polytechnique, M. Bhaduria adressait à son supérieur une lettre de plusieurs pages. Il y mentionnait notamment qu'«ayant surmonté ma peine, je suis devenu extrêmement déçu que le massacre se soit produit à Montréal et non au 155 College Street, l'épicentre canadien du fanatisme racial et du favoritisme. J'aurais aimé que (Marc) Lépine vous place le long du mur, vous et vos copains (il les nomme), et vous tire dessus. Ça aurait été le jour le plus satisfaisant de ma vie.»

Plus loin, M. Bhaduria écrivait que «huit années de persécution continue m'ont transformé en un démon vengeur et assoiffé de sang», un «rocher humain sans émotion pour qui le massacre de quelques-uns ou de tous les membres de

(votre) groupe serait une revanche juste et acceptable».

Absent des Communes hier, M. Bhaduria a expliqué son geste au *Sun* en invoquant le fait qu'il avait «perdu la tête pendant quelques heures». «Même aujourd'hui, je ne peux justifier comment et pourquoi j'ai fait cela», a-t-il dit, ajoutant qu'il avait présenté des excuses et que les lettres n'auraient jamais dû être écrites.

Si le geste était effectivement isolé, on pourrait se demander pourquoi, deux mois plus tôt, le 17 octobre 1989, M. Bhaduria avait envoyé une autre lettre à la commission scolaire, à laquelle il avait annexé un article de journal intitulé «Un employé mécontent abat 7 personnes et en blesse 13». «Je peux prédire qu'un pareil incident se produira à la commission», écrivait-il.

Hier, les dirigeants libéraux, qui se targuent d'avoir passé au peigne fin le passé de tous leurs candidats, tentaient tant bien que mal de réparer les pots cassés. Le premier ministre Jean Chrétien a fait valoir qu'«un titre dans un journal n'est pas nécessairement une histoire».

«Nous allons voir s'il y a eu des actions criminelles ou autre chose. C'est la première fois que j'entends parler de ça. Laissez-moi le temps de regarder ce qu'il y a là-dedans», a dit M. Chrétien.

Visiblement embarrassé, le solliciteur général et leader parlementaire du gouvernement, Herb Gray, a aussi dit vouloir examiner le dossier de manière approfondie avant de se prononcer. S'il a refusé de parler de sanctions, il a néanmoins qualifié les propos de M. Bhaduria de «trouvants» et annoncé qu'il chercherait d'abord à connaître «la pensée actuelle» du député.

Au Reform Party, qui a déjà dû expulser quelques-uns de ses membres auteurs de propos «maladroits», on n'a pas cherché à monter l'histoire en épingle. Le député de Calgary-Ouest Stephen Harper a simplement indiqué qu'il réservait son jugement tant qu'il ne disposerait pas de la totalité des faits.

Palements de péréquation

Hausse moyenne de 5% par année d'ici 1999

BERNARD PLANTE
LE DEVOIR

Les paiements de péréquation aux provinces vont augmenter en moyenne de 5% par année au cours des cinq prochaines années passant de 8,5 milliards\$ pour l'exercice financier 1994-1995 à 10,4 milliards\$ en 1998-1999.

C'est ce qu'a annoncé, hier, le ministre fédéral des Finances, Paul Martin, au terme d'une rencontre à Montréal avec ses homologues provinciaux.

M. Martin a qualifié l'offre de «très raisonnable», mais il a affirmé de même souffler que «les gouvernements provinciaux ne devaient pas s'attendre à ce qu'Ottawa soit aussi généreux» quand viendra le temps de négocier les autres programmes de paiements de transferts (santé, éducation, sécurité sociale).

Le ministre des Finances du Québec, André Bourbeau, s'est satisfait de l'offre d'Ottawa en disant: «Ça aurait pu être pire.»

Le Québec «trouve difficilement acceptable» cependant qu'Ottawa maintienne un plafond au programme des paiements de péréquation. M. Bourbeau dit que le fédéral «s'éloigne ainsi de l'objectif inscrit dans la Constitution, lequel est de donner aux provinces des revenus suffisants pour qu'elles soient en mesure d'offrir les services publics à un niveau de qualité et de fiscalité sensiblement comparable.»

Le ministre compte du reste profiter des travaux techniques qui vont suivre pour améliorer les choses. Pour lui, la rencontre des ministres des Finances des 20 et 21 janvier «n'est qu'une première étape.»

Ces commentaires négatifs du mi-

nistre des Finances du Québec ont été faits par voie de communiqué. Devant les journalistes, au sortir de la rencontre, M. Bourbeau se disait plutôt «généralement satisfait».

Les modalités du renouvellement du programme de péréquation vont permettre au Québec de retirer 3,9 milliards\$ pour l'année financière 1994-1995 et 4,8 milliards\$ au terme de l'exercice en 1998-1999. Pour l'année en cours, le Québec touche 3,7 milliards\$.

Per capita le gouvernement du Québec va recevoir 540\$ l'an prochain et 647\$ dans cinq ans.

C'est Terre-Neuve qui retire le plus, par habitant, des paiements de péréquation du fédéral. En 1994-1995, la province la plus pauvre du pays va recevoir 1655\$ per capita, dans cinq ans la somme va approcher les 2000\$.

Seules les provinces «riches» d'Ontario, d'Alberta et de Colombie-Britannique ne retirent aucune somme des paiements de péréquation.

Les ministres des Finances des autres provinces sont généralement satisfaits de la nouvelle formule. Ils craignent qu'Ottawa maintienne ses paiements à leurs niveaux actuels. Le ministre fédéral des Finances, Paul Martin, a lui-même qualifié la rencontre avec ses homologues provinciaux de «succès».

Faut dire que l'augmentation moyenne de 5% au cours des 5 prochaines années des paiements de péréquation aux provinces est liée à une hausse identique du produit national brut (PNB).

Dans le cas où l'augmentation du PNB serait inférieure aux prévisions contenues dans la nouvelle formule, les paiements seraient ajustés en conséquence.



Roger Lefebvre, nouveau ministre québécois de la Justice.

Réforme des tribunaux administratifs

Lefebvre applique les freins

Québec (PC) — Le nouveau ministre québécois de la Justice Roger Lefebvre se propose de mettre un frein à la réforme des tribunaux administratifs actuellement à l'étude devant l'Assemblée nationale.

«Ce n'est pas certain qu'on va continuer la démarche législative, compte tenu que tout le monde est contre», a déclaré le ministre dans une entrevue accordée cette semaine à La Presse Canadienne. Agé de 50 ans, le nouveau ministre, un avocat de Thetford Mines, est député de Frontenac depuis 1985.

La réforme de la justice administrative contenue dans le projet de loi 105 visant entre autres à modifier le mode de nomination des juges dans les tribunaux administratifs, afin notamment

d'y réduire les nominations partisans qui sont si fréquentes. La loi 105 proposait d'exiger que tout membre d'un tribunal administratif possède, outre les qualités requises, une expérience d'au moins 10 ans dans un domaine relié à l'exercice des fonctions du tribunal.

M. Lefebvre a déploré que le focus ait été mis sur cet aspect de la réforme, laissant de côté les problèmes relatifs aux audiences de ces tribunaux et à la présentation des preuves.

«Pour des motifs différents, tout le monde, y compris l'opposition, est contre ce projet de loi, a signalé le nouveau ministre de la Justice. Ma décision finale n'est pas prise, mais on va essayer plutôt de pousser des projets de loi où il y a un consensus.»

Contrebande du tabac

Québec doit agir seul, estime le péquiste Jean Filion

Québec (PC) — Le chef de l'opposition Jacques Parizeau et son député de Montmorency, Jean Filion, ne sont pas décidément sur la même longueur d'onde quand vient le temps de parler d'intervention du Québec pour tenter de mettre fin à la contrebande des produits du tabac.

M. Parizeau ne croit pas, contrairement à M. Filion, que le Québec puisse légalement imposer à la source, donc aux fabricants, une taxe sur les produits du tabac comme moyen de porter un dur coup à la contrebande des cigarettes.

«On pourrait bien sûr imposer une taxe sur les produits à la sortie des usines, mais le problème c'est que nous ne possédons pas ce pouvoir en

vertu de la Constitution canadienne», a expliqué le chef péquiste.

«Il serait toutefois intéressant de tester» cette disposition constitutionnelle et je verrais mal les entreprises contester une mesure destinée à combattre la contrebande du tabac», a expliqué M. Parizeau hier aux journalistes après une allocution à la Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain.

Devant les tergiversations du gouvernement fédéral et l'indifférence apparente des provinces, le gouvernement du Québec doit trouver un moyen de modifier sa législation fiscale pour aller puiser à la source (chez les fabricants) les taxes sur la vente des cigarettes, a suggéré le député Fi-

lion, un fiscaliste de formation.

«Il y a plus d'un an que le gouvernement québécois prône la réduction des taxes sur le tabac. Il devrait comprendre que sa stratégie visant à se placer à la remorque d'Ottawa ne donne pas de résultats, a expliqué le député de Montmorency. Québec doit mettre de la pression sur le marché.»

«Pendant que les autorités fédérales se servent du faux prétexte du consensus des provinces pour ne pas bouger, des centaines de millions de dollars s'envolent en fumée. Québec doit agir seul dès maintenant», a dit M. Filion

en ajoutant que le gouvernement québécois avait la compétence pour ce faire, avis que ne partage visiblement pas son chef. M. Filion a rappelé que le gouvernement fédéral avait déjà décidé de réduire les taxes sur les cigarettes en 1952 et 1953 devant l'entrée en masse de cigarettes américaines sur le marché canadien «et Ottawa n'avait pas attendu un consensus des provinces avant d'agir». Le député craint pour la stabilité du climat social au Québec et il trouve «inquiétante» l'attitude du gouvernement canadien dans toute cette affaire.



Université de Montréal

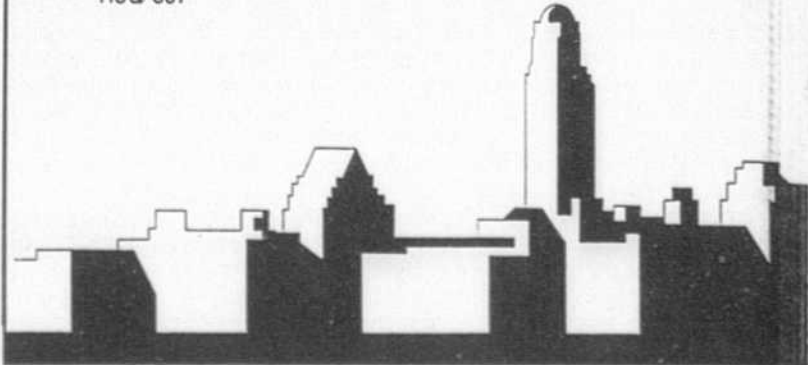
Les Bourses de 1^{er} cycle

5 bourses de 5 000 \$
10 bourses de 2 500 \$
30 bourses de 1 500 \$

Ces bourses sont réservées à des étudiants du collégial qui s'inscrivent à l'Université de Montréal. Elles sont renouvelables pour toute la durée des études de 1^{er} cycle.

Date limite de réception des dossiers
1^{er} mars 1994.

Les formulaires sont disponibles dans les cégeps et dans les collèges aux services d'aide financière et au bureau de M. Yves Therrien, Secrétaire, Comité d'attribution des bourses de 1^{er} cycle, Université de Montréal, C.P. 6128, succursale A, Montréal (Québec) H3C 3J7.



Les Concerts Varia
présentent
dans le cadre de la série
Les Amis de la musique Stella Artois
Natalie Choquette
Soprano
au piano Jacques Saint-Jean

Les plus beaux Arias de Bach, Schubert, Fauré, Villa Lobos et autres.
Samedi 29 janvier à 14 heures.
Salle Tudor chez Ogilvy (de la Montagne à Ste-Catherine)
Admission 10\$ (incluant une Stella Artois offerte après-réception à l'hôtel Vogue)
Réservations 768-9534
Billets en pré-vente Pavillon Christoffe, au rez-de-chaussée du magasin.

De retour dans un tout nouveau récital
Une Présentation de **STELLA ARTOIS** et **LE DEVOIR**

Programme d'études sur le Québec

Gerald Alfred
Université Concordia

Roméo Saganash
Grand Conseil des Cris

Sylvie Vincent
Centre de recherche et d'analyse en sciences humaines

Modérateur:
Alain-G. Gagnon
Université McGill

Le Programme d'études sur le Québec dans le cadre de la série Dialogue McGill-Québec vous invite à un débat sur

Le Québec et les nations autochtones

Le mercredi, 26 janvier 1994 à 16 heures
salle 232, pavillon Leacock, Université McGill
855, rue Sherbrooke ouest

Pour plus de renseignements:
Programme d'études sur le Québec
(514) 398-3960

N.B. Le débat se déroulera en français et en anglais, selon le choix des conférenciers.

LE DEVOIR

LE MONDE

PERSPECTIVES

Concessions chinoises

Le secrétaire américain au Trésor, Lloyd Bentsen, a quitté Pékin hier en affirmant que «beaucoup restait à faire» dans le domaine des droits de l'homme pour que la Chine bénéficie du renouvellement en juin de sa clause de la nation la plus favorisée (MFN).

LE MONDE

En quelques jours, les États-Unis viennent d'obtenir deux concessions spectaculaires de la part de la Chine. Le secrétaire au Trésor, Lloyd Bentsen, a convaincu Pékin, jeudi 20 janvier, d'accepter l'inspection de certaines de ses prisons soupçonnées de fabriquer des produits destinés à l'exportation. D'autre part, en début de semaine, Chinois et Américains s'étaient mis d'accord pour mettre fin à l'exportation illégale vers les États-Unis de textiles produits en République populaire. Dans la foulée, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) s'est réjoui jeudi d'avoir eu une première série de contacts «positifs» avec Pékin sur la possibilité de rendre visite aux détenus politiques.

Washington voit dans ces avancées un succès de sa politique d'«engagement agressif» liant le renouvellement de la clause de la nation la plus favorisée à une amélioration de la situation des droits de l'homme. Après avoir protesté avec véhémence, la Chine semble avoir pris la mesure des menaces américaines. Reste à voir si elle tiendra parole, et si Washington ne se livrera pas à l'une de ses traditionnelles volte-face dans sa diplomatie chinoise.

Mais il ne faut pas jeter de pierre aux États-Unis, qui ne sont pas les seuls à manquer de cohérence dans leur politique chinoise. Les Britanniques sur Hong-Kong, les Français écartelés entre Pékin et Taïpeh également. Les dernières concessions chinoises montrent toutefois que, face à des interlocuteurs déterminés, le régime communiste peut accepter de discuter sur un pied d'égalité, et non plus imposer ses vues avec brutalité.

La Chine jouit souvent d'un traitement exceptionnel. Effrayés par un «péril jaune» mythique ou attirés par un marché d'un milliard de consommateurs, surtout en cette période de croissance spectaculaire de l'économie chinoise, beaucoup de politiciens et d'hommes d'affaires abandonnent toute approche rationnelle quand il s'agit des relations avec Pékin. Une attitude que les dirigeants chinois utilisent habilement à leur profit.

À la veille de la visite du chef de la diplomatie chinoise à Paris, où il rencontrera MM. Balladur et Juppé, la leçon doit être retenue. Après avoir réussi à dissiper la broutille suscitée par la vente de Mirage à Taïwan et à laisser entendre que la normalisation ne prohibait pas toute exportation d'armes vers l'île nationaliste, le gouvernement français se doit de maintenir le cap et de ne pas céder aux pressions, d'où qu'elles viennent. Sinon, il risquerait de se retrouver, une fois de plus, en position de faiblesse face à des interlocuteurs qui ne connaissent ni les états d'âme ni les échéances électorales.

Défaite majeure de la coalition nippone

Hosokawa, dehors?

Tokyo (AFP) — Le gouvernement de coalition du premier ministre japonais Morihiro Hosokawa a essuyé, hier, une défaite majeure au parlement, avec le rejet de quatre textes de lois visant à moraliser la vie politique du pays, et court maintenant le risque d'être poussé à la démission, moins de six mois seulement après sa constitution.

Après le vote négatif de la Chambre Haute (chambre des Conseillers), M. Hosokawa, qui avait mis son mandat en jeu dans l'affaire, s'est toutefois déclaré résolu à tenter le tout pour le tout pour trouver avec l'opposition une formule de compromis afin que son programme anti-corruption soit adopté avant la fin de la session du parlement le 29 janvier. Ce programme avait été adopté en novembre par la Chambre des représentants (Chambre basse).

La coalition gouvernementale, qui réunit sept partis conservateurs, libéraux et socialiste, disposait d'une courte majorité de 134 sièges à la Chambre haute, contre 117 à l'opposition. La défection de 17 conseillers socialistes, qui ont voté contre, et l'abstention de trois autres a fait basculer le vote, le résultat du scrutin étant de 130 voix contre et 118 pour.

«Je n'ai aucune intention» de démissionner ou de prononcer la dissolution de la Chambre basse (chambre des Représentants), a affirmé, dans une conférence de presse, M. Hosokawa, qui a jugé «très regrettable» la fronde des conseillers socialistes.

ALLEMAGNE

«La veuve» est en colère

Bonn (AFP) — En Allemagne, on ne l'appelle plus que «la veuve». Accusée par ses ennemis d'être une «intrigante» ou une «réactionnaire», Brigitte Seebacher-Brandt défraye la chronique pour avoir déclenché une guerre sans merci contre le parti de son défunt mari Willy Brandt.

Un peu plus d'un an après la mort de l'ancien chancelier, sa troisième et dernière épouse, âgée de 47 ans, entend œuvrer à sa gloire éternelle en gommant ses faiblesses, ses erreurs et surtout ses penchants pour un socialisme de gauche.

Elle veut démontrer qu'il a été l'un des tout premiers hommes d'État du siècle et laisse entendre qu'un complot tramé par Moscou l'a empêché de gouverner plus longtemps la RFA. Cette semaine, elle n'a pas hésité à insinuer que l'un des monstres sacrés de la social-démocratie allemande, Herbert Wehner, mort il y a quatre ans, aurait travaillé toute sa vie pour le bloc communiste et aurait conspiré avec le numéro un de la RDA Erich Honecker pour provoquer la chute de Brandt en 1974.

Pour tenter d'appuyer ses dires, elle a produit 43 pages manuscrites de Willy Brandt. Ces notes personnelles sont pleines de reproches voilés envers Wehner mais ne contiennent pas la moindre trace d'une accusation de trahison au profit de l'Est. Sans apporter non plus aucune preuve concrète, «la veuve» a aussi assuré qu'un ancien proche collaborateur de Wehner, Karl Wienand, avait été un agent du KGB.

Les propos de «la veuve», repris largement par la presse conservatrice, donnent l'impression que Moscou et Berlin-Est ont contribué à écarter du pouvoir celui qui a obtenu le Prix Nobel de la Paix en 1971 pour sa spectaculaire politique de réconciliation avec la Pologne.

Après l'échec des négociations de Genève

Dures réflexions sur un retrait onusien
Boutros-Ghali donnerait le feu vert à des frappes aériennes

Le secrétaire général de l'ONU a déclaré hier qu'il donnerait son accord à des frappes aériennes en Bosnie si son représentant spécial Yasushi Akashi le lui demandait. «Jusqu'à présent, je n'ai pas reçu de requête en faveur de l'utilisation de la puissance aérienne. Si je reçois une telle demande, je donnerai

certainement le feu vert», a déclaré Boutros Boutros-Ghali. Le mandat du secrétaire général lui permet d'approuver le recours à la force aérienne sans demander l'autorisation du Conseil de sécurité mais il doit informer ce dernier de sa décision.

D'APRÈS L'AFP

La communauté internationale s'interrogeait hier sur la poursuite de la mission de l'ONU en Bosnie-Herzégovine trois jours après l'échec des négociations de Genève, tandis que sur le terrain les différents fronts de Bosnie-Herzégovine étaient calmes.

Le ministre britannique de la Défense Malcolm Rifkind a évoqué hier la possibilité du retrait de Bosnie de l'ensemble des contingents de l'ONU après l'hiver, estimant qu'un éventuel départ des Britanniques «ne se ferait sans doute pas de manière unilatérale».

«La question est de savoir si l'ONU

dans son ensemble doit maintenir sa présence en Bosnie et s'il viendra un moment où elle ne pourra plus mener à bien son mandat», a-t-il dit à la BBC, soulignant que la question concerne aussi bien la France, le Canada, l'Espagne que la Grande-Bretagne.

Estimant justifiée la présence des Casques Bleus «d'un point de vue humanitaire», il a cependant fait valoir qu'une partie de l'aide «arrive entre les mains de ceux qui sont impliqués dans les combats» et s'est demandé si «l'implication de l'ONU aide au processus de paix ou ne fait que donner une excuse à ceux qui sont déterminés à poursuivre la guerre».

M. Rifkind a fait cette déclaration alors que le chef de la diplomatie britannique Douglas Hurd effectuait une tournée auprès des quelque 2400 soldats britanniques en Bosnie-Herzégovine lors de laquelle il doit essentiellement discuter du désengagement prochain du contingent britannique.

Les mêmes interrogations sur la mission des Casques Bleus en Bosnie avaient été au centre des récents entretiens à Paris entre le Premier ministre canadien Jean Chrétien, le président français François Mitterrand et son homologue Edouard Balladur. Mais si les autorités françaises ne souhaitent pas un retrait de leurs Casques bleus — le

plus fort contingent en Bosnie — envisagé seulement en dernier recours, le Canada a déjà fait savoir qu'il prendrait une décision en mars ou avril, à l'échéance du mandat actuel de l'ONU.

L'échec des négociations de Genève n'a pas été suivi dans l'immédiat d'un regain des hostilités sur le terrain.

Sarajevo était calme hier en milieu de journée et tous les fronts de Bosnie-Herzégovine, ont été «très calmes» jeudi, a constaté un porte-parole de la FORPRONU à Sarajevo Bill Aikman.

«Jeudi a été la journée la plus calme depuis plusieurs mois», a déclaré Bill Aikman. Ce calme a permis l'acheminement de l'aide humanitaire.

Scandale politico-financier au Brésil

La «mafia du budget fédéral» mise à nu

CLÉMENT TRUDEL
LE DEVOIR

La Commission parlementaire d'enquête (CPI) sur la «mafia du budget fédéral» au Brésil, a commencé hier à Brasília la présentation d'un rapport qui peut mener, autour du 10 février, à la destitution de 15 à 40 élus, lesquels ont trempé depuis cinq ans dans le détournement de fonds de l'État.

On calcule qu'au moins 100 millions \$US ont transité dans les comptes bancaires de divers élus, au nombre desquels se trouvent l'ancien président de la Chambre des députés, Ibsen Pinheiro, et l'ancien président de la Commission du budget, Joao Carlos Alves dos Santos qui a avoué en novembre avoir touché 3 millions \$ par le truchement d'œuvres de bienfaisance fictives. Interrogé à Noël sur les 2,3 millions de dollars de transactions effectuées sur son compte bancaire au cours des cinq dernières années, Pinheiro fit observer, les larmes aux yeux, que «transaction» ne signifiait pas «avoir» et qu'il possédait à son actif 385 000 \$.

Le scandale peut toucher la mirifique somme de 20 milliards \$ si l'on tient compte de sommes versées en argent par des entrepreneurs de gros travaux ou autres démarcheurs.

Le Brésil a vécu à l'automne 1992 le traumatisme causé par la découverte d'un président corrompu, Fernando Collor de Mello, déchu de sa charge et remplacé il y a moins de 13 mois par Itamar Franco.

Le Monde commentait alors en ces termes cette destitution: «La démocratie dans sa version pessimiste consiste à trouver les moyens légaux de se débarrasser d'un pouvoir qui a failli» et vantait les «réflexes sains» des Brésiliens face aux «turpitudes d'une certaine classe politique».

Il revient cette fois au député Roberto Magalhães de faire la lecture, dans une salle gardée par 200 gendarmes spéciaux, du volumineux rapport sur

lequel la chambre votera demain. Il n'y a pas dans ce cas-ci de processus judiciaire, comme on l'a vu en Italie avec «mani pulite» (mains propres), mais les personnes mises en cause auront l'occasion, du 26 janvier au 1er février, de se présenter devant leurs pairs, avec l'aide de procureurs si elles le désirent, pour se défendre. La destitution d'un bon nombre d'élus se fera vraisemblablement le 10 février, un peu comme on procède pour dégrader des militaires indignes.

Ce grand nettoyage en cours intervient en une année où des élections sont prévues en octobre. Inacio Lula, du Parti des travailleurs, est déjà en campagne électorale et a déjà croisé le fer avec le ministre de l'Économie, Enrique Cardoso que l'on présume intéressé à se porter candidat à la présidence. Les deux Chambres du Parlement doivent également se prononcer, à la fin de mars, sur une série de réformes constitutionnelles.

La lecture du rapport de la CPI par le député Magalhães, qui a été élu dans l'État de Pernambuco, sera confiée à un élu de São Paulo lorsqu'il s'agira de mettre en cause des élus du Pernambuco avec lesquels le député Magalhães a eu des relations professionnelles. La CPI a comme président le sénateur du Paraná, Jarbas Passarinho, qui pourra demander la radiation de la liste des élus brésiliens de deux douzaines au moins de députés ou sénateurs.

Des précisions fournies par les membres de la CPI à la mi-novembre nous éclairent sur l'ampleur d'une enquête qui, à l'aide de vérificateurs comptables, a scruté pas moins de 40 000 transactions bancaires dans 190 comptes ouverts et ce, dans 27 banques différentes.

Le sénateur Passarinho, est conscient de l'importance du travail effectué par la CPI et s'est déjà dit d'avis que «si le Brésil ne suit pas l'exemple de l'Italie, il lui sera difficile de ne pas enterrer une fois pour toutes la démocratie représentative».



PHOTO AFP

Vladimir Ilitch Oulianov dit Lénine: aux oubliettes de l'Histoire?

70ème anniversaire de la mort de Lénine

Seuls les communistes se souviennent

Moscou (AFP) — «Camrads, gardons le silence, seuls les communistes se souviennent», lance Anatoli, la cinquantaine, venu se recueillir avec une trentaine de ses collègues devant le Mausolée de Lénine pour «commémorer le plus grand homme de notre époque qui a donné sa vie à la libération des travailleurs».

Quelques centaines de communistes fervents se sont succédés hier sur la Place Rouge pour célébrer le 70ème anniversaire de la mort du père de la révolution bolchévique, et déposer religieusement une couronne aux pieds du bâtiment, désormais dépourvu de ses sentinelles.

Le mausolée, comme tous les vendredis, est resté fermé, et ce malgré la commémoration.

«En 1937, mon père fusillait des traîtres comme toi», hurle Vitali à un policier qui lui barre la route pour laisser passer le groupe précédent.

Cet ouvrier, venu tout droit de Mourmansk (Nord) pour l'occasion, avait pris part plus tôt vendredi à deux autres meetings de commémoration organisés dans les grandes usines

moscovites Dinamo (électricité) et ZIL (Usine du Nom de Lénine-automobile), où Vladimir Ilitch avait prononcé des discours enflammés.

Rares, cependant, sont les Moscovites qui se souviennent du 21 janvier 1924, quand Lénine décéda après plusieurs années de maladie.

«Lénine, on ne parle jamais de lui à l'école», affirme Lena et Marina en sortant du McDonald's situé près de la Place Rouge, qui avouent non seulement ignorer la date de sa mort, mais aussi celle de sa naissance.

«Je ne sais pas ce que Vladimir Ilitch peut encore faire pour nous, mais ce serait bien si quelqu'un trouve dans ses œuvres un moyen d'arrondir mes fins de mois», soupire Nadija Ivanovna, gardienne de station de métro, qui a conservé son nom de métro Lénine.

Les commémorations du 70ème anniversaire de la mort du fondateur du pouvoir bolchévique devaient se poursuivre hier soir par une réunion solennelle dans une maison de la culture d'une usine dans l'est de la ville en présence de la nièce de Lénine Olga Oulianova, et par un rassemblement ce matin devant la gare Pavletski, dans le centre-ville.

Démission de trois dirigeants wallons soupçonnés d'avoir reçu des pots-de-vin

La «Belgique de papa» ou l'Italie des combinazioni

Dette publique colossale, gouvernements qui tombent comme des feuilles...

YVES CLARISSE
REUTER

Bruxelles — Un pays jeune traversé par de graves tensions Nord-Sud. Une dette publique colossale. Des gouvernements qui se succèdent à un rythme fou depuis 1945, mais toujours autour des démocrates-chrétiens et des socialistes. Des juges d'instruction médiatisés qui font éclater les scandales.

L'Italie, bien sûr. Mais aussi la Belgique en janvier 1994.

La démission, hier, de trois dirigeants socialistes wallons soupçonnés d'avoir favorisé l'achat par l'armée belge d'hélicoptères italiens Agusta en échange de pots-de-vin pour leur parti illustre spectaculairement ce parallèle.

Guy Spitaels, ministre-président de la Région wallonne, Guy Coeme, vice-premier ministre fédéral, et Guy Mathot, ministre wallon des Affaires intérieures, ont préféré quitter leurs fonctions pour mieux se défendre contre ces accusations.

On pourrait multiplier à l'infini les comparaisons entre l'Italie et la Belgique, même si l'exercice a ses limites.

Dans les deux pays, le scrutin proportionnel de liste a en effet engendré une grande stabilité dans l'instabilité.

Si quelque 35 gouvernements se sont succédés en Belgique depuis 1945, les mêmes partis sont presque toujours au pouvoir. Les sociaux-chrétiens, dominants en Flandre, et les socialistes, tout-puissants en Wallonie, ont le plus souvent gouverné ensemble, même si les premiers ont fait quelques infidélités aux seconds en s'alliant parfois aux libéraux.

Belges et Italiens ont d'ailleurs de nombreux traits communs: viscéralement allergiques à l'autorité, ils n'ont jamais vraiment respecté celle de cet État créé presque par hasard en 1830 par la volonté des grandes puissances.

La fraude fiscale est dès lors un sport national dans les deux pays, avec toutefois un avantage certain pour les Italiens.

Personne ne s'inquiète lorsque le pays est, au gré des crises, privé d'un gouvernement actif pendant plusieurs mois. Certains affirment même que les choses vont alors mieux.

Les célèbres «compromis à la belge», qui permettent toujours de tout arranger, même s'il faut prendre quelques libertés avec certaines législations, par exemple en matière d'urbanisme à Bruxelles, valent bien les «combinazioni» italiennes.

Dans les deux cas, l'État est endetté au-delà du supportable — et au-delà de

ce que tolère le traité de Maastricht — après avoir dépensé sans compter pendant des décennies. Enfin, les juges d'instruction sont au travail, même si l'opération «mains propres» en cours en Italie est d'une ampleur bien plus grande que les enquêtes déclenchées en Belgique.

Une différence fondamentale existe pourtant entre les deux situations: la Belgique a une bonne longueur d'avance sur l'Italie dans le processus de désintégration de son unité.

Si les Ligues du Nord de la Péninsule en sont encore à exiger le lâchage d'un Mezzogiorno présumé corrompu, gangrené par les Mafias qui siphonneraient l'argent de Milan et de Turin, la Belgique est devenue l'an dernier un État fédéral.

Flandres et Wallons, à l'instigation des premiers surtout, vivent désormais pratiquement dans deux mondes qui s'ignorent superbement, la diplomatie, la monnaie et la sécurité sociale étant parmi les derniers domaines gérés en commun. Alors que les nostalgiques de la «Belgique de papa», une image d'Épinal toujours présente à l'esprit de nombreux Francophones, se remettaient à espérer — les funérailles du Roi Baudouin n'avaient-elles pas été entourées, en août

dernier, d'étonnantes manifestations de ferveur nationale? —, le scandale Agusta risque fort de renforcer les partisans du séparatisme.

Pour les partisans d'une Flandre indépendante, qui prennent souvent pour exemple le «divorce de velours» entre Tchèques et Slovaques, l'affaire Agusta constitue en effet du pain béni.

Déjà prompts, avant l'éclatement de la crise, à critiquer le «boulet» que constituerait pour les Flamands une région ravagée par le déclin industriel et le chômage, surtout en matière de sécurité sociale, ils exploitent désormais le scandale. Des hommes politiques et les puissants éditorialistes flamands disloquent en effet les «différences d'éthique politique» qui existeraient entre les Flamands, peuple nordique présumé intègre, et les Wallons, latins supposés frivoles.

Dans cette vision, la Flandre est bien gérée et la Wallonie corrompue, les partis flamands à l'abri de tout scandale et le PS une pieuvre monstrueuse, écrivait, rageur, le quotidien francophone Le Soir cette semaine. Certes, certains socialistes wallons pretent le flanc à la critique. Plusieurs d'entre eux, notamment à Liège, ont ainsi connu ces dernières années la prison pour corruption.

• LE MONDE •

EN BREF

MORT DU FILS D'ASSAD

Damas (Reuter) — Bassel al Assad, fils aîné du chef de l'État syrien, est mort hier dans «un accident tragique» à l'âge de 33 ans, annonce un communiqué officiel. Il ne précise pas la nature de l'accident qui a coûté la vie au jeune commandant de parachutiste, ingénieur de formation, cavalier émérite et grand amateur de voitures de sport. Mais, à Beyrouth, le président l'Assemblée nationale libanaise, Nabih Berri, a parlé d'un «terrible accident de voiture». Berri s'est rendu immédiatement en voiture à Damas, de même que le président Elias Hraoui et le premier ministre Rafik Hariri. Les obsèques de Bassel al Assad se dérouleront aujourd'hui à Karda, près de Latakia, d'où son père Hafez al Assad est originaire. La rumeur moyen-orientale voulait depuis longtemps que Bassel ait été destiné à succéder le moment venu à son père, mais rien n'est jamais venu lui donner corps.

AMNISTIE APPROUVÉE

Mexico (AFP) — La Chambre des députés mexicains a approuvé hier, à l'issue d'un débat prolongé, la loi d'amnistie proposée par le président Carlos Salinas pour tous les insurgés qui ont participé dans l'état de Chiapas (sud) à la rébellion dirigée par l'Armée zapatiste de Libération nationale (EZLN), tandis que les Zapatistes ont accusé hier l'armée de violer le cessez-le-feu décidé de part et d'autre le 12 janvier. Les députés ont décidé que la loi d'amnistie couvrirait les faits enregistrés du 1er au 20 janvier, soit 4 jours de plus que le délai initialement prévu. En outre, la loi ne fixe aucune date pour la remise des armes des rebelles, alors que le délai initialement prévu était de trente jours.

RUDMAN DIT «NON»

Washington (AFP) — Une nouvelle personnalité, l'ancien sénateur républicain du New Hampshire Warren Rudman, a refusé le poste de secrétaire à la Défense qui lui avait été proposé par la Maison Blanche, selon des hauts fonctionnaires cités par la presse américaine, hier. Le président de la commission des forces armées du Sénat, M. Sam Nunn, avait déjà fait savoir qu'il ne souhaitait pas prendre la responsabilité du Pentagone. M. Rudman a invoqué des «raisons strictement personnelles», selon un de ses proches cités par le *New York Times*. La Maison Blanche a été contrainte de repartir à la recherche d'un secrétaire à la Défense par la décision de l'amiral à la retraite Bobby Inman de renoncer à cette fonction, à laquelle le président Clinton l'avait désigné après la démission, il y a un mois, de l'actuel secrétaire à la Défense, Les Aspin.

LES BIENS D'ALLENDE

Santiago (AFP) — Le gouvernement chilien a restitué jeudi à sa famille dix tableaux et dix-sept objets d'art ayant appartenu à l'ancien président Salvador Allende qui avaient été confisqués à la suite du coup d'État militaire du 11 septembre 1973. Sa veuve et sa fille Isabel ont remercié le gouvernement du président Patricio Aylwin pour ce geste. Le lot des dix tableaux restitué comprend deux toiles de grande valeur sentimentale pour la famille, l'une offerte le peintre mexicain René Puerto Carrera, l'autre du peintre chilien Nemesio Antunez et intitulée «Santiago se fue al puerto» (Santiago est parti au port).

SOLUTION HAÏTIENNE?

Port-au-Prince (AFP) — Un congrès politique réuni à l'initiative d'un groupe de notables du nord d'Haïti a demandé la formation d'un gouvernement civil de salut public pour sortir de la crise, a-t-on appris hier à Port-au-Prince. Ce «congrès du peuple haïtien pour le sauvetage national» s'était réuni cette semaine dans la capitale haïtienne à l'initiative de M. Hervé Léveillé, un pharmacien du Cap-Haïtien, ancien candidat malheureux au Sénat en janvier 1993 et adversaire politique du président Jean-Bertrand Aristide. Dans ses résolutions, le congrès a préconisé l'abolition de la Constitution actuelle, le retour à la charte fondamentale de 1950 ainsi que la dissolution du Parlement. Il a aussi proposé trois personnalités comme membres du futur gouvernement: un notaire Port-au-Princien, Raoul Kéno, un homme d'affaires connu et ancien officier, Charles Plaisimond, et un juge de la Cour d'appel du Cap-Haïtien, Louis Toussaint.

LE PAPE A JEÛNÉ

Cité du Vatican (AFP) — Jean Paul II a consacré ce vendredi à une journée de jeûne et de prière en faveur de la paix en Bosnie, à laquelle les catholiques du monde entier étaient invités à participer. Dimanche prochain, le pape célébrera une messe dans la basilique Saint-Pierre consacrée à la même intention. Des nombreux représentants d'autres Eglises et confessions prient avec le souverain pontife pour la Bosnie à cette occasion.

ANCIEN DE L'UQAM, JEUNE LOUP.



JEAN GAGNON, C.A., 28 ANS, GESTIONNAIRE.

Jean est bachelier en sciences comptables. Depuis quatre ans, il exerce sa profession avec mordant au sein du groupe d'intervention en redressement chez Raymond, Chabot, Martin, Paré. Si vous avez une envie féroce de réussir, choisissez l'UQAM et ses programmes en sciences de la gestion.



Université du Québec à Montréal

SCIENCES DE LA GESTION

Doctorats

Administration*, Ph.D.
(en collaboration avec les HEC, l'Université Concordia et l'Université McGill)
Études urbaines*, Ph.D.
(conjointement avec l'INRS-Urbanisation)

Maîtrises

Administration des affaires*, M.B.A.
(profil avec mémoire)
Analyse et gestion urbaines, M.A.
(conjointement avec l'ENAP et l'INRS)
Gestion de projet*, M.Sc.
(conjointement avec l'UQAC, l'UQTR, l'UQAH, l'UQAT et l'UQAR)
Sciences comptables*, M.Sc.

Les dates d'admission pour les doctorats, les maîtrises et les diplômes de deuxième cycle varient selon le programme. Elles se situent habituellement entre le 1er février et le 1er mai.

Baccalauréats

Administration*
Comptabilité de management*
Gestion et intervention touristiques*
Sciences comptables*
Urbanisme*

Certificats

Administration*
Administration de services*
(concentrations: assurance, banque, coopérative, transport)
Affaires immobilières (certificat général)
Analyse financière*
Assurance et intervention financière*
Comptabilité générale*
Études appliquées en urbanisme*
Gestion des ressources humaines I*
(Fondements)
Gestion des ressources humaines II*
(Perspectives stratégiques et approfondissement des connaissances)
Gestion informatisée*
Marketing*
Sciences comptables*

L'UQAM offre aussi des programmes de certificat de premier cycle à:
Laval (682-1343)
Région de Lanaudière (654-8768)
(Ville de Le Gardeur)
Région de la Montérégie (349-6755)
(17 villes différentes).

Date limite pour déposer une demande d'admission pour les programmes de baccalauréat et de certificat: 1er mars.

Renseignements

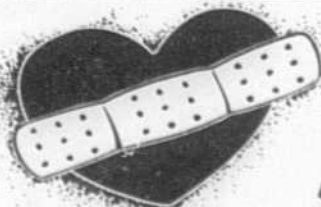
870, boul. de Maisonneuve Est
Local T-3600
Montréal
Téléphone: 987-3121

*programme contingenté

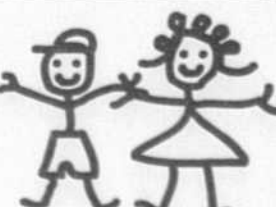
La Fondation de l'UQAM offre des bourses d'études de 1 000 \$ à 10 000 \$.

25 ANS
UQAM

en cœur
ASSOCIATION
QUÉBÉCOISE
POUR LES ENFANTS
MALADES DU CŒUR



Un enfant
sur cent
a le cœur
brisé



redonnons-lui
son cœur
d'enfant!

Téléphone: (514) 737-0804

Postez votre contribution à: En Cœur

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE

POUR LES ENFANTS MALADES DU CŒUR

685, chemin de la Côte Ste-Catherine

Montréal, Québec H2V 2C7

Sur demande un reçu pour fins d'impôt sera émis.

É D I T O R I A L

De Munich à Sarajevo

François Brousseau

Périodiquement depuis 22 mois, le nom de Sarajevo revient hanter les consciences. Oh, du Mexique à l'Azerbaïdjan, il y a bien d'autres guerres, autant sinon plus meurtrières que celle qui frappe l'Imagination aux portes de l'Europe. Mais la proximité et l'exemplarité du conflit de Bosnie-Herzégovine mettent Sarajevo au premier rang de l'horreur et de la honte. Les années 80, c'était Beyrouth; les années 90, c'est Sarajevo.

ASrebrenica, 160 soldats canadiens attendent impatiemment la relève, au terme d'une mission dont ils ne comprennent plus le sens. À Sarajevo, des milliers de Français sont dans une situation similaire. Que faire dans un tel enfer? Partir, puisque l'assistance prolonge inutilement l'agonie d'une ville qui devra tomber? Rester, parce que tout de même on rend la vie plus vivable à quelques-uns? Retirer du terrain les Casques bleus vulnérables, en vue d'une ultérieure stratégie aérienne? Et si l'on intervient, comment et contre qui? Questions lancinantes depuis deux ans, auxquelles les réponses semblent se défilier... Et pourtant!

Pendant qu'au chic hôtel Intercontinental de Genève, les «négociations de paix» se succèdent les unes aux autres sans résultats, que le Parlement européen — quelle audace! — demande la tête du négociateur Owen et que, sur le terrain, les généraux de l'ONU — Morillon, Cot, Briquemont — se succèdent en rageant contre leur impuissance et les atterroissements des politiciens cravatés, le carnage se poursuit.

La Bosnie arrive encore à émouvoir, lorsque par exemple la petite Zlata de Sarajevo écrit son journal. L'événement est immédiatement récupéré: un mois après la sortie de son livre, la nouvelle Anne Frank est évacuée et se fait photographe rue du Faubourg Saint-Honoré faisant ses emplettes. Beau coup pour la conscience, beau coup pour un éditeur parisien, beau coup pour une fillette sauvée... mais pour le reste, quelle illustration des perversités de l'humanitaire médiatique!

Autre leçon de la Bosnie: la raison du plus fort, malgré les belles déclarations et les supposés progrès de l'humanité, reste toujours la meilleure. On peut gagner du territoire par la force, on peut faire de l'épuration de type nazi au nez et à la barbe des puissances «civilisées».

L'impuissance devant cette tragédie procède en partie d'une situation objectivement complexe sur le terrain, surtout depuis un an où les fronts se sont multipliés, brouillés, les victimes initiales faisant à leur tour le coup de feu. Mais elle procède également d'une analyse lâche, erronée, tendancieuse de la situation et de ses causes politiques.

Le cliché le plus maléfique, le plus injuste qui accable les Bosniaques, c'est celui selon lequel il s'agirait d'une guerre ethnique, génétique, viscérale, entre tribus sauvages qui n'attendaient que le premier prétexte pour s'entre-tuer.

Reconnaître que l'histoire balkanique est lourde, qu'un passé douloureux divise par exemple les Serbes et les Croates, c'est une chose — des tas de peuples cohabitent d'ailleurs avec un passé de haine et de guerre.

Mais prétendre que Serbes, Croates et «Musulmans» de Bosnie sont nés avec le goût du sang, c'est ignorer ce que fut et ce que continue d'être, héroïquement, Sarajevo: un lieu de tolérance, où des individus de trois races et de quatre religions vivent, luttent et agissent ensemble.

Un lieu où, aujourd'hui encore, après deux ans de guerre, le voisin du haut est Serbe, celui du bas Croate et où, à la lumière des bougies, on partage le feu pour la popote. Un lieu où des journalistes des trois origines — ceux du quotidien *Oslobodjenje* — sortent leur journal de quatre pages, tous les matins,

et vont le distribuer eux-mêmes dans les rues, slalomant entre les balles des francs-tireurs. Un lieu où l'on joue, aujourd'hui encore, Bach et Beckett. Un miracle de sophistication, à l'esprit digne des «grands idéaux européens»... bafoués à Paris et à Londres.

Se rabattre sur l'analyse «ethnico-sauvage», ou encore sur la thèse de la fatalité historique, c'est confondre coupables et victimes dans un même mélémé. C'est s'en tirer en blâmant tout le monde pour un «regrettable conflit», vraiment «inextricable». C'est refuser de voir que d'anciens communistes recyclés, à Belgrade, ont d'abord allumé les feux de la haine, qu'ils ont fait des émules sur le terrain et qu'ils continuent impunément de souffler sur les braises.

Et surtout, c'est refuser de faire une analyse politique lucide, avec pour arrière-pensée la justification de l'inaction.

Depuis Noël, les feux de l'actualité sont de nouveau braqués sur la capitale bosniaque, où les combats s'étaient calmés quelque peu durant la seconde moitié de 1993. Aujourd'hui aussi clairement qu'hier, les assaillants, tout autour de la cuvette maudite de Sarajevo, ce sont les Serbes qui tirent sur les femmes et les enfants, visant de préférence la tête (1200 victimes de moins de 12 ans).

Il est vrai qu'à Mostar, autre joyau de l'ex-Bosnie conviviale, les coupables sont les Croates — indéniablement intéressés à partager avec les Serbes les dépouilles de la république — et qu'ailleurs au centre du pays martyr,

des «Musulmans» ont, à leur tour, commis des atrocités... parfois même entre eux. Que les fronts se sont multipliés à la douzaine, dans la plus grande confusion. Mais le brouillage du tableau dans ses détails ne doit pas invalider une analyse plus globale.

Cette analyse — avec la claire identification d'un agresseur comme lors de la guerre du Golfe — permettrait peut-être l'émergence d'une conception interventionniste différente. Mais voilà: depuis le début, l'Europe n'est pas arrivée à se mettre d'accord sur une politique commune. S'il n'en avait tenu qu'aux Allemands, peut-être l'agression initiale en Croatie aurait été stoppée. Par malheur, les Français et les Britanniques, derrière leurs belles phrases, ont fermement tenu les pieds sur le frein, maintenant à tout prix l'embargo sur les armes, rechauffant sur les frappes aériennes contre les positions serbes, etc.

Et puis, plus à l'Est, il y a un certain contexte géopolitique...

Hier, la Douma russe, où les ultranationalistes sont en force depuis l'élection du 12 décembre, a voté en faveur d'une levée des sanctions contre la Serbie, affirmant plus clairement que jamais la «solidarité slave» contre les supposés diktats de l'Occident.

Deux noms du passé reviennent en ce moment hanter les relations internationales. Deux noms à la résonance funeste: Munich et Yalta. Munich, c'est la lâcheté de l'«apaisement» devant les nazis, juste avant la Seconde Guerre mondiale. Yalta, c'est la division du monde juste après.

«Munich 2», c'est le laisser-faire devant l'«Anschluss» et l'épuration ethnique en Bosnie-Herzégovine; «Yalta 2», c'est la nouvelle définition tacite de sphères d'influence, qui s'est esquissée lors du sommet de l'OTAN, lorsque l'Occident a cédé devant le veto russe relativement à l'inclusion de nouveaux membres d'Europe centrale.

Alors camarades, que faire à Srebrenica? «Croiser les doigts et attendre...» Et c'est ce qu'ils font!

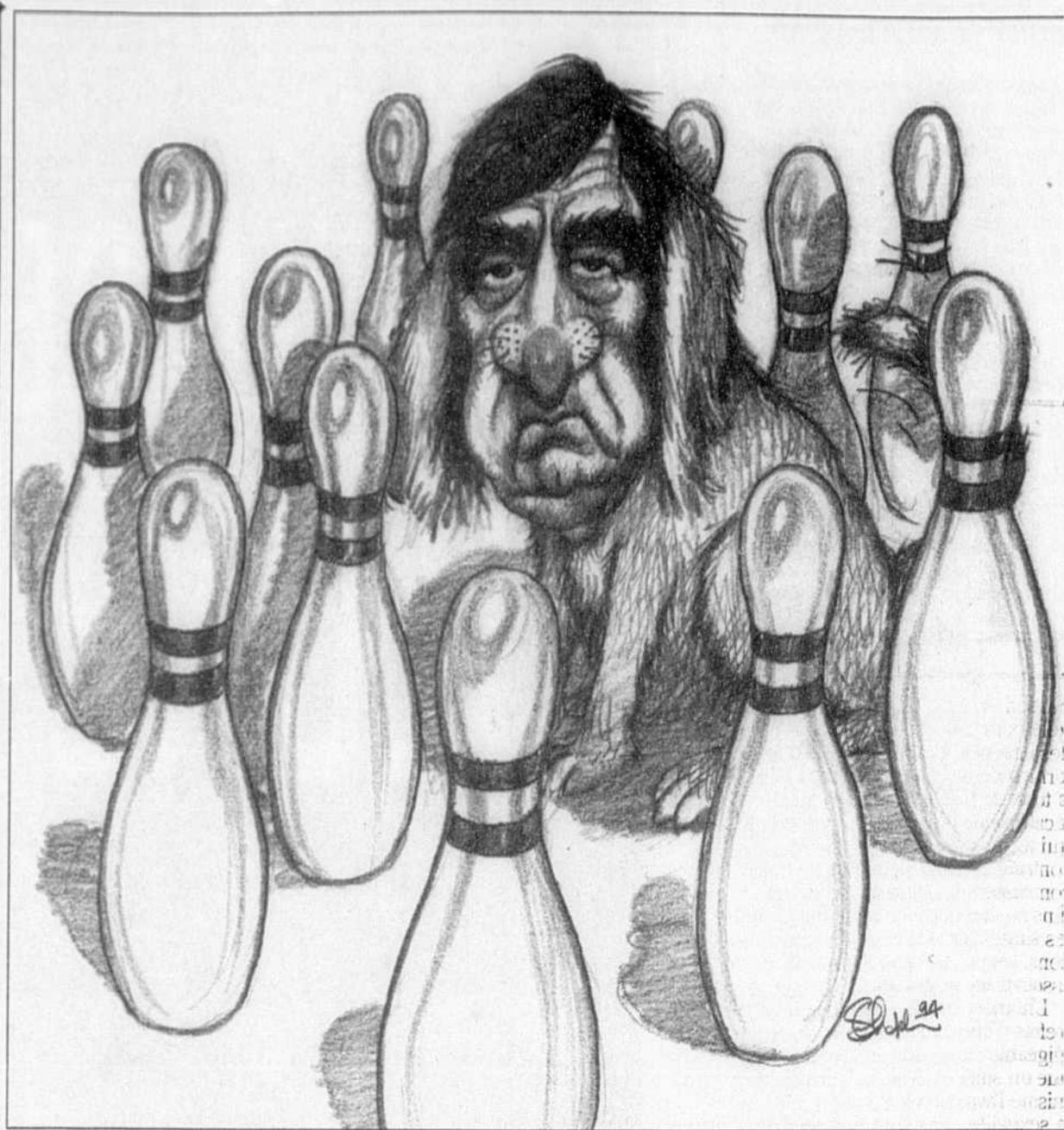
Une analyse

erronée a présidé à

la lâcheté politique

de l'Occident

en Bosnie.



Aller en Australie pour comprendre le Canada

Je viens d'apprendre deux choses. Pas mal au terme de huit semaines à l'étranger (après 40 ans, on apprend moins vite et on retient forcément moins longtemps). Premièrement, il faut aller en Australie pour comprendre le Canada, ou du moins le Canada tel que le gouvernement d'Ottawa voudrait qu'il soit.

Deuxièmement, il faut venir en Australie pour découvrir que le Canada, ce n'est pas l'Australie et que si ce n'était du Québec, le Canada fonctionnerait relativement bien, en tout cas mieux qu'il ne le fait actuellement. Il fonctionnerait selon le modèle australien.

Prenez le fédéralisme. Quelle surprise et surtout quel plaisir de vivre dans un pays où le régime fédéral n'est pas une vache sacrée ou à lait.

Deux semaines après les incendies qui ont dévasté l'État des Nouvelles Galles du Sud, personne ne s'est encore engueulé pour savoir si c'était la responsabilité de Sydney ou de Canberra de payer pour les dommages ou les heures supplémentaires.

Des pompiers volontaires ont afflué de partout; l'un d'entre eux vient d'entreprendre une marche dans tout le pays — c'est long et il fait chaud — afin de recueillir des fonds pour les victimes. Imaginez un peu des pompiers d'Edmonton s'envolant pour Trois-Rivières, à leurs frais, pour venir en aide aux pompiers *franco-canadiens*.

Il ne se trouve personne non plus pour suggérer que sans le fédéralisme, l'Australie n'existerait pas. En fait, les Australiens se foutent royalement — si on peut dire — du fédéralisme. Tous les trois mois, vous trou-



DANIEL LATOUCHE

vez bien un article dans les journaux se plaignant qu'on accorde trop peu d'importance à la nature fédérale du pays, mais c'est à peu près tout. D'ailleurs, on parle le plus sérieusement du monde d'abolir des États provinciaux qui avec le temps sont devenus de simples relais administratifs et des écoles d'entraînement pour les partis politiques fédéraux.

Certes, ce n'est pas l'histoire d'amour entre les États et il faudrait voir ce qu'on dit en Australie du Sud maintenant que Melbourne et l'État de Victoria viennent de leur «voler» l'organisation du prochain Grand Prix Automobile d'Australie.

Mais la rivalité entre les États est du même type que celle qui oppose les Montréalais aux gens de Québec. On s'insulte joyeusement, mais on est content de vivre ensemble. La disparition des États ne changerait pas grand-chose à l'organisation politique du pays puisque c'est le gouvernement central qui décide d'à peu près tout, y compris l'enseignement universitaire, la santé, la main-d'œuvre, l'aide sociale, l'environnement, la culture, les communications.

Les États sont en fait de grosses MRC dont la principale responsabilité est de s'occuper des villes et de planification économique locale.

Par exemple, la plus importante décision du gouvernement de Victoria depuis quelque temps concerne la démolition de deux horreurs architecturales dans le cœur de Melbourne (du genre de l'Institut d'hôtellerie à Montréal). Ce fut annoncé en grande pompe par un premier ministre fier de son coup.

Plutôt que d'avoir des États — il y en a six en tout —, on préférerait organiser le pays en une vingtaine de régions, chacune avec un gouvernement régional dépendant directement de Canberra. On est convaincu ici que l'Australie a trop de gouvernements. S'ils savaient.

Il faut dire que le gouvernement central australien et son actuel premier ministre, M. Paul Keating, ont l'habitude de la manière forte et l'idée qu'on peut aussi utiliser le dos de la cuillère ne leur est jamais venue à l'esprit.

Récemment, Paul Keating a fait savoir au premier ministre de Malaisie qu'il était capricieux et probablement tombé sur la tête pour avoir refusé d'assister à la réunion des chefs d'État du Pacifique Rim. Lors de sa dernière rencontre avec la reine, il a aussi commis l'impertinence de lui prendre le bras.

Suite au tollé de protestation qu'un tel crime de lèse-majesté a entraîné, il a simplement annoncé, en pleine campagne électorale, que l'Australie allait devenir une république. Même les monarchistes les plus convaincus sont convaincus que la chose se fera d'ici la fin du siècle.

Non, vraiment les Australiens ne sont guère portés sur les questions existentielles.

On commence d'abord par trouver la réponse et ensuite on se déniche une question.

L E T T R E S

Les langues roulent

Les langues roulent et la réputation des bonnes gens tombe, c'est ce qu'il faut constater à la suite de récents reportages réalisés par Radio-Canada (l'émission *Enjeux*, 12 janvier 1994) et LE DEVOIR et qui ont associé faussement mon nom et non entreprise au milieu des courses de chevaux.

Dans un article publié dans LE DEVOIR du 19 janvier dernier, le journaliste Laurent Soumis manipule les mots avec beaucoup d'habileté en présentant mon associé, M. Bernard Denault, comme «spéculeur immobilier» alors qu'il est en fait un agent immobilier et un investisseur.

M. Soumis laisse aussi sous-entendre que Me Pierre L. Lambert aurait mal agi. D'autre part, il confond l'actif immobilier de Blue Bonnets et l'opération des courses de chevaux, deux choses bien distinctes.

Les personnes qui me connaissent m'accordent leur confiance depuis plusieurs années. Elles savent mon comportement intègre et mes réalisations concrètes.

Pour ceux qui ne me connaissent pas, il est bon de savoir, contrairement à ce qui a été écrit, que je n'ai jamais été associé d'aucune façon directe ou indirecte au milieu des courses de chevaux, et que je n'en ai jamais profité.

J'ai encore moins mandaté qui que ce soit pour acheter ou commercialiser des terrains dans le but d'or-

ganiser des courses de chevaux à Laval.

J'attends toujours une réponse à la question que j'ai posée à la journaliste Françoise Stanton, de l'émission *Enjeux*, et à Laurent Soumis: «Quel est le crime le plus grave? Tuer une personne physiquement ou tuer la réputation d'une personne de bien?»

Luigi Liberatore
Montréal, 20 janvier 1994

Les autos du Casino

Monsieur le maire Jean Doré, des rumeurs circulent quant à l'agrandissement du stationnement du Casino de Montréal, avec l'approbation de la Ville, afin d'accueillir davantage de parieurs d'ici et d'ailleurs.

Nous nous opposons à ce projet par un «non» retentissant et sans ambiguïté.

Nous avons attendu près de 25 ans pour profiter intégralement d'un parc magnifique en plein milieu du fleuve, et d'une plage écologique bien aménagée qui fait honneur à son appellation spontanée de «plage Doré» (dorée).

Les usagers assidus du Parc des îles sont déjà frustrés de constater depuis quelques années l'augmentation des autos, à cause de la prolifération d'événements spéciaux.

Ce beau site, déjà facilement accessible par le transport en commun, et qui a reçu les millions de visiteurs de l'Expo 67 sans circulation automobile, devrait pouvoir être desservi

sans pollution, sans bruit ni circulation.

Puisque le Casino est un succès qui dépasse toutes les espérances et qui requiert de nouveaux investissements (faut-il s'en réjouir?), il n'y a aucune excuse à ne pas consacrer les fonds nécessaires à l'accessibilité des joueurs, sans empiéter sur les droits légitimes, et quant à moi prioritaires, des usagers des zones vertes.

Vital Caron
Montréal, 1er janvier 1994

Forts en technologie?

Nous sommes forts en technologie, n'est-ce pas? Une femme peut donner naissance à l'âge de 60 ans et nous pouvons découvrir les secrets de l'univers dans les trous noirs. Mais nous demeurons encore impuissants sur nos autoroutes de macadam, à la première intempérie.

Est-ce vrai que, comme l'affirment certains psychologues, en entrant dans notre voiture, nous retournons dans le ventre de notre mère?

De toute façon, chaque année, été comme hiver, arrivent les mêmes tragédies. Les mastodontes glissent et percutent les autos, engendrant la mort, le chaos.

On dit que la vie est sacrée et que Dieu est en chaque individu. Se pourrait-il que nos savants cherchent dans la mauvaise direction?

Edward J. Napier
Montréal, janvier 1994

À P R O P O S

... de la concurrence financière

Pour rivaliser avec succès avec les institutions américaines, que ce soit au Canada ou aux États-Unis, les banques canadiennes doivent être en mesure d'offrir une gamme complète de services des deux côtés de la frontière.

C'est pourquoi je crois que les banques canadiennes n'ont plus le choix.

Elles doivent devenir des banques nord-américaines, ou alors se résigner à être non pas des banques continentales, ni même nationales, mais régionales. Et même là, il n'est pas certain qu'elles pourront conserver leur indépendance.

Je ne veux pas avoir l'air alarmiste, mais il est indiscutable que la réglementation des services financiers canadiens a énormément évolué au cours des dernières années.

En vertu des accords de libre-échange, par exemple, les Américains ont le même droit que les Canadiens en matière d'achat d'actions d'une banque canadienne. Bien

sûr, on ne doit pas s'attendre à des changements radicaux à court terme, mais je crois sincèrement que si les régimes réglementaires parviennent encore à contenir les forces du marché, ils ne pourront y résister indéfiniment.

Nous sommes déterminés à aller livrer bataille aux banques américaines chez elles avant même qu'elles ne posent les yeux sur notre marché.

Cette perspective nous sourit, parce que nous voyons non seulement le moyen de survivre mais également une excellente occasion de poursuivre notre croissance.

En raison de l'immensité de leur marché, les États-Unis représentent un potentiel important qu'il serait impossible tout simplement d'atteindre de façon rentable ailleurs dans le monde.

Matthew Barrett, président du conseil,
Banque de Montréal.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Directeur délégué à l'administration ANDRÉ LECLERC

Directeur de l'information BENOÎT AUBIN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, ROCH CÔTÉ

Rédacteur en chef adjoint JEAN-ROBERT SANSFAÇON

2050, rue De Bleury, 9e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

F A I S C E Q U E D O I S

IDÉES

L'homosexualité dans le sang

L'homosexualité a toujours été un phénomène biologique d'ailleurs bien connu chez nos cousins les grands singes

JEAN-R. BEAUDRY

Professeur de génétique et de mécanisme de l'évolution, retraité

Les remarques qui suivent ont été suscitées par celles de M. Alphonse Saint-Jacques, professeur de philosophie retraité, parues dans LE DEVOIR du 23 décembre 1993, sur les couples homosexuels.

La sexualité, qui existe sous une forme ou sous une autre dans tous les groupes d'êtres vivants, a été mise au point par la sélection naturelle pour assurer la pérennité et l'évolution des espèces. Ce fut une réussite: elle, et ses formes dérivées de reproduction, ont couvert la terre de milliards d'espèces, et d'un nombre incalculable d'individus. De toutes les forces qui agissent sur l'être vivant, c'est la plus contraignante. Les prisons et les monastères connaissent ses assauts frénétiques, et les jardins zoologiques les techniques utilisées par les singes, grands et petits, les éléphants, les lions, les porcs-épics, les dauphins, etc., pour assouvir ses exigences.

L'homosexualité, une forme de sexualité autrefois d'importance sociale apparemment négligeable chez nous, est soudainement devenue un sujet explosif. La religion et le conformisme l'avaient reléguée, avec tout le reste de la sexualité, dans les sujets dont on ne parlait pas, sauf en cas de stricte obligation. Mais la liberté d'expression a fait surgir le gnome dans toute sa réalité, et toutes ses exigences.

L'avènement de l'homme

Toutefois, on touche rarement le point de vue biologique, pourtant fondamental, puisque l'homosexualité a toujours été, depuis l'apparition de la bisexualité au cours de l'évolution, un phénomène biologique. Et il semble bien qu'elle ne soit devenue un phénomène social particulier qu'avec l'avènement de l'homme. Et cet aspect du problème n'a été reconnu, dans la très longue histoire de l'espèce humaine, que très récemment: ici et là, dans certaines civilisations où les aventures d'amour homosexuelles furent socialement acceptées, surtout chez les Grecs, puis il y a quelques années, presque partout dans le monde occidental.

Certains observateurs des sociétés étaient, avant la sociologie, conscients du phénomène. Goethe, par exemple, a écrit que l'homosexualité était aussi vieille que l'humanité, et devait donc être considérée comme naturelle. Il avait raison, et c'est seulement l'état de la biologie de son temps qui pouvait l'empêcher de dire qu'elle existait aussi chez les autres animaux dits supérieurs, et peut-être même chez les invertébrés. Le rapport Kinsey (1948, 1953), et d'autres depuis, nous ont tout fait connaître des techniques, des fréquences des pratiques, par groupes d'âge, par profession, etc., des diverses formes de sexualité.

Par anomalie on entend «ce qui s'écarte de la norme, de la régularité, de la règle». (*Grand dictionnaire encyclopédique Larousse*). En ce sens, l'homosexualité est en effet une anomalie, parce qu'elle est un phénomène marginal chez toutes les espèces dans lesquelles l'hétérosexualité est la norme. Mais que les homosexuels ne se croient pas anormaux pour cela: la variation héréditaire énorme qui existe dans l'espèce humaine (et dans toutes les espèces à fécondation croisée) fait que nous sommes



Les homosexuels sont descendus dans la rue en août 1993.

PHOTO ROBERT SKINNER

probablement tous, l'un «anormal» [et non pas «anormal»] pour tel caractère, et l'autre pour tel autre caractère. Cela ne fait pas de nous des êtres anormaux: la variation de nos caractères de toutes sortes est un phénomène indissociable des espèces à fécondation croisée comme la nôtre.

L'homosexualité est donc un phénomène peu fréquent dans les espèces bisexuées, mais par ailleurs elle existe chez un nombre considérable d'espèces. Elle est bien connue chez nos cousins, les grands singes, qui pratiquent l'inversion. Cela signifie que de deux mâles, l'un joue le rôle de la femelle, et se prête à l'intromission, dans son anus, du pénis de l'autre, jusqu'à l'orgasme. Et l'homosexualité des singes mâles n'est pas seulement une pratique déterminée par une carence de partenaires de l'autre sexe, puisqu'elle continue même lorsque les contacts hétérosexuels sont possibles. N'est-ce pas que cela ressemble à ce qui se passe chez l'homme?

Chez les animaux mâles appartenant à des espèces moins évoluées, chiens, chats, boeufs, moutons, cobayes, rats, lapins, on observe aussi des comportements qui suggèrent l'homosexualité, cependant d'interprétation plus difficile que chez les singes.

Quant aux femelles de tous ces animaux, singes ou autres, elles se «montent»: la nymphomanie est très bien connue chez la jument, la vache, la chienne, la chatte, la truie, etc., l'une des deux femelles adoptant le rôle du mâle. Là encore, la preuve qu'il s'agit vraiment d'homosexualité, et non d'une autre cause, n'est pas facile à faire.

La religion et le conformisme avaient relégué l'homosexualité dans les sujets dont on ne parle pas. Mais la liberté d'expression a fait surgir le gnome dans toute sa réalité.

L'homosexualité existe donc chez de très nombreuses espèces animales, et probablement chez tous les mammifères. C'est évidemment un phénomène naturel. Mais partout, dans chaque espèce bisexuelle, il est non moins évident qu'il s'agit d'un phénomène marginal: ce sont les couples hétérosexuels qui assurent la pérennité de l'espèce, et donc la réalisation de son évolution.

Une question fortement contestée est celle de l'hérédité de l'homosexualité. Jusqu'à l'avènement de la génétique moléculaire, il n'y avait pas d'animal plus réfractaire à la divulgation de son hérédité que l'homme. Et il en est toujours ainsi lorsqu'il s'agit de caractères apparemment compliqués comme l'homosexualité.

Nous savons cependant que nos caractères physiques, physiologiques et psychologiques sont soumis au contrôle de l'hérédité et du milieu. Mais les nombreux trucs ou techniques utilisés, avec les plantes et les autres animaux, pour attribuer à l'une ou l'autre de ces deux influences la part des effets qui lui revient, ne peuvent être utilisés dans le cas de l'homme. Heureusement, la nature a fait une «expé-

rience» qui répond, de façon assez satisfaisante, mais non parfaite, à ces questions.

Les jumeaux: monozygotes (ou vrais) proviennent du dédoublement d'un seul ovule fécondé par un seul spermatozoïde, et les deux individus d'une paire ont donc la même hérédité (et le même sexe). Les jumeaux dizygotes (ou faux) viennent de deux ovules fécondés par deux spermatozoïdes, ne sont donc que des frères et/ou sœurs nés en même temps, et leurs hérédités sont aussi différentes que celles de frères et sœurs asynchrones.

Vrais et faux jumeaux

Plusieurs chercheurs ont étudié l'homosexualité des deux types de jumeaux de sexe masculin, et ont constaté que chez les vrais jumeaux, le frère d'un jumeau homosexuel l'était presque toujours aussi, alors que chez les faux jumeaux, le frère d'un jumeau homosexuel ne l'était que dans beaucoup moins de 50% des cas. Et chez les vrais jumeaux, la concordance était plus élevée non seulement quant à l'existence de l'homosexualité chez les deux individus, mais aussi quant au genre d'homosexualité pratiquée, et cela, même lorsqu'ils ne s'étaient jamais connus. Parce que la différence fondamentale entre les deux types de jumeaux réside en ce que les vrais ont la même hérédité, alors qu'il n'en est pas ainsi pour les faux, ces analyses indiquent que la contribution de l'hérédité au déterminisme de l'homosexualité est réelle. Elles indiquent aussi que cette contribution est importante, mais non totale, puisque si la majorité des paires de jumeaux vrais sont concordantes, certaines ne le sont pas.

Il ne faut pas croire que parce qu'un caractère est influencé par l'hérédité, il se manifeste infailliblement. L'expression d'un caractère apparemment compliqué comme l'homosexualité peut être influencée par plusieurs facteurs du milieu, entre autres par le milieu familial, surtout celui de l'enfance avec ses expériences sexuelles. Il est probable qu'on ne naisse pas homosexuel, mais avec une prédisposition à l'homosexualité. Et il n'est pas impossible qu'aujourd'hui surtout, alors qu'on conteste les contrôles de la sexualité, il y ait des homosexuels par réaction ou sympathie pour la cause, c'est-à-dire sans déterminisme héréditaire.

Si l'homosexualité est en partie déterminée par des gènes, et que les homosexuels ne font pas d'enfants, comment ce phénomène biologique persiste-t-il dans les populations? J'insiste, terai d'abord pour dire que les remarques qui suivent ne sont que des déductions théoriques. Evidemment, l'homosexualité totale d'origine héréditaire doit être, comme la stérilité et l'infertilité totales, régulièrement éliminée à chaque génération, puisque les homosexuels de ce type n'ont pas de descendance. Mais la majorité des homosexuels pratiquent aussi l'hétérosexualité, et si leur homosexualité est en partie héréditaire, ils peuvent donc transmettre leurs gènes, dont la fréquence doit être maintenue à un certain niveau dans les populations par mutation. Voilà pour la biologie.

Le traitement des homosexuels

Quant au traitement des homosexuels par la société, je dirai quelques mots, à titre de simple citoyen. Je me souviens que j'étais d'accord avec Lise Bissonnette pour considérer, sans la moindre restriction, les homosexuels comme des citoyens à part entière, mais en désaccord quant à ce que je considère comme un traitement de faveur qu'elle voudrait qu'on leur accorde. Et c'est parce que les homosexuels sont des citoyens comme les autres que je m'oppose à ce qu'on les traite comme des gens mariés, alors qu'ils sont dans l'impossibilité de jouer le rôle fondamental des gens mariés: faire des enfants.

Quant à l'autre rôle des gens mariés qui découle du premier, et qui consiste à élever les enfants qu'ils ont faits, on dira que les couples d'homosexuels peuvent le remplir aussi bien que les gens mariés, si on les unit par des liens légaux aussi fermes que ceux des premiers. J'espère que, dans une telle éventualité, le législateur s'ajoutera, pour préparer son texte de loi, non seulement les services de bons légistes, mais aussi de bons psychiatres et psychologues, parce que les mariages actuels entre hommes et femmes, c'est-à-dire entre deux sexes préparés par des millions d'années de sélection naturelle à exercer cette fonction, faillent déjà dans un énorme pourcentage des cas.

Pour clore ses remarques, M. Saint-Jacques porte un jugement renversant sur LE DEVOIR d'aujourd'hui: il «est devenu, hélas, un journal fort ordinaire, ne se distinguant guère des autres quotidiens tout à fait ordinaires du Québec actuel». Mon désaccord au sujet de ces affirmations est au moins aussi total que celui qui m'a incité à commenter les idées sur l'homosexualité. Je lis régulièrement LE DEVOIR depuis plus de 60 ans, et mon opinion est qu'étonnamment, il vit peut-être actuellement son «siècle de Périclès». Dans le passé, LE DEVOIR a généralement eu quelques bons journalistes, à son service, mais en autant que j'en puisse juger comme simple lecteur, jamais l'ensemble de son équipe a pu se comparer à ce qu'elle est aujourd'hui.

Avocats et notaires dans le droit chemin

Les deux corporations professionnelles poursuivent les discussions dans un but de complémentarité

DENIS PARADIS

Bâtonnier du Québec

Concernant le texte intitulé «Le divorce à l'amiable», paru dans LE DEVOIR du 6 janvier 1994, dans cette page, je tiens à préciser que les avocats du Québec ne sont aucunement en guerre contre les notaires, loin de là!

Actuellement, les deux corporations professionnelles continuent leurs discussions afin que nos deux professions se complémentarisent et travaillent ensemble dans un esprit de multidisciplinarité.

Et cela signifie pour le Barreau que nos deux professions, non seulement se complètent, mais oeuvrent à un but commun, soit la protection des intérêts du public. Il est vrai que le Barreau a déposé des plaintes pour exercice illégal de la profession d'avocat contre des compagnies, des personnes physiques dont certaines sont des notaires. Dans tous les cas, il s'agit de dossiers matrimoniaux.

Les avocats du Québec accordent une grande importance à la protection du public, particulièrement en affaires matrimoniales. En effet, dans les dossiers à caractère matrimonial, on y traite de tout ce que possède une personne, de tout ce qu'elle est et de ses proches qui lui sont les plus chers, ses enfants.

La loi, à la demande expresse du Barreau du Québec, permet désormais aux époux de divorcer à l'amiable. La législation en cette matière fait une large place aux ententes des conjoints au moment de leur rupture. Il est dangereux de croire que pour divorcer à l'amiable, deux personnes n'ont qu'à faire enterrer par un juge un

document d'entente. Au contraire, la loi attribue au juge le devoir de vérifier tout projet d'entente, et de le corriger s'il le trouve injuste pour l'un ou l'autre des époux. Et c'est à l'avocat, comme officier public, que le législateur a confié la lourde responsabilité exclusive de préparer les documents de cour et d'assister les époux devant le tribunal afin que celui-ci rende la décision la plus éclairée et la plus juste possible.

Les véritables spécialistes

Les avocats sont devenus les véritables spécialistes des ententes entre conjoints, ils possèdent l'expertise nécessaire à l'examen de toutes les facettes d'une entente incluant la fiscalité, volet qui a souvent des conséquences pécuniaires importantes.

Quand une entente est rédigée par un avocat pour deux époux, elle est examinée par le tribunal. L'avocat sait qu'il doit pouvoir la justifier et la défendre devant le juge et c'est bien là la meilleure garantie de protection pour les droits de chacune des parties. C'est la loi qui prévoit que le projet d'accord doit être présenté au tribunal.

Le Barreau favorise d'ailleurs depuis longtemps les ententes entre conjoints comme mode privilégié de règlement des conflits familiaux et a été un des précurseurs de la médiation en matière familiale, qui entrera en vigueur sous peu, pour tous les districts judiciaires du Québec.

A titre de Bâtonnier du Québec, permettez-moi de réitérer ma volonté que pour une meilleure protection des intérêts du public, les deux corporations professionnelles continuent leurs discussions pour la complémentarité et sur l'exercice multidisciplinaire de leurs professions.

Une société tout d'une pièce

La société organique décrite par Bourgault, voilà au moins 5000 ans qu'elle a éclaté au Proche-Orient

MICHEL SAUCIER

Traducteur

J'ai trouvé la chronique de Pierre Bourgault du 7 décembre 1993, intitulée «Vive l'élite!», tout à la fois stimulante et dangereusement simplificatrice.

Cette société organique, «tout d'une pièce», que nous peint Pierre Bourgault, voilà au moins 5000 ans qu'elle a éclaté, quelque part au Proche-Orient: la reine Néfer-titi avait une conception de l'excellence qui n'avait plus grand rapport avec celle du paysan des bords du Nil.

Jusqu'à l'avènement de l'État démocratique et de la production de masse industrielle, l'accès à l'excellence reposait sur l'appartenance à une élite fondée essentiellement sur la possession héréditaire du pouvoir et de l'argent.

Le projet de la modernité a justement consisté à vouloir donner à l'excellence une dimension universelle, à faire de l'«élite» autre chose qu'une classe sociale dominante et privilégiée.

Toutefois, la démocratie libérale repose toujours fondamentalement sur son organisation économique sur le capitalisme et sa logique du profit et de l'enrichissement, c'est-à-dire en bout de ligne sur l'existence d'une élite fondée sur le pouvoir de l'argent. De son côté, le socialisme n'a pu opposer comme solution de rechange radicale à l'efficacité capitaliste qu'un État omnipotent assurant la domination sans partage d'une caste politique (celle du Parti unique).

Le cynisme et l'incurie découlant du divorce entre le parti dirigeant et le peuple ont fini par emporter ce socialisme, tandis que la crise du capitalisme et de l'État-providence menace les

démocraties libérales du retour en force de l'élitisme exclusif de jadis.

Il n'y a rien d'innocent à aimer mieux Giorgio Armani que... Boccuse que..., la Rolls-Royce que... dans les faits, cela a voulu dire trop souvent être né «du bon côté de la clôture», rager d'impotence, ou bien vendre soit son âme, soit sa mère.

Quant aux produits culturels, l'excellence à laquelle se réfère Pierre Bourgault, loin de faire place à une quelconque unanimité sociale, ne fait que démontrer l'éclatement collectif:

Préférer Pavarotti à... Ingmar Bergman à..., ce n'est pas préférer l'excellence à la médiocrité, c'est faire un choix parmi des produits d'élite.

Ingmar Bergman à..., ce n'est pas préférer l'excellence à la médiocrité, c'est faire un choix parmi des produits culturels d'élite; préférer Patrick Normand à... Guns N' Roses à..., Clint Eastwood à... Stephen King à..., c'est faire un choix parmi des produits culturels de masse, où l'excellence et la médiocrité reposent sur des critères tout à fait propres.

Malheureusement pour les produits culturels d'élite (surtout si leur création s'avère coûteuse), la logique capitaliste ne peut s'intéresser qu'à la production culturelle de masse (la seule qui soit rentable): abandonner la culture à cette logique, c'est condamner à la disparition toute expression culturelle qui ne répond pas à la «démocratie» du marché (qui n'obéit pas strictement à la loi de l'offre et de la demande), ou bien faire d'une telle expression un objet de prestige destiné aux «gagnants» du match économique.

Affirmer que l'on est un «intellectuel élitiste», c'est s'engager dans un débat truffé de contradictions, que l'on ne peut éluder avec une affirmation du genre: «Je préfère la meilleure culture comme je préfère la meilleure plomberie.»

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes: à l'information générale et métropolitaine: Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Charrier, Louis-Gilles François (*correspondant*), Louis-Guy L'Heureux, Jean-Pierre Legault, Caroline Montpetit, Bernard Morier, Isabelle Paré, Diane Préfont, Laurent Soumis, Guy Taillefer, Jacques Grenier et Jacques Nadeau (*photographes*); à l'information culturelle: Michel Bélair (*responsable*), Stéphane Baillargeon, Roland-Yves Carignan, Pierre Cayouette (*livres*), Paul des Rivières, Marie Laurier, Robert Lévesque, Odile Tremblay; à l'information économique: Gérard Bérubé (*responsable*), Robert Dorais, Claude Lévesque, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'information internationale: François Brousseau (*éditorialiste et responsable*), Antoine Char, Jocelyn Coulon, Sylviane Tramier, Clément Trudel; à l'information politique: Pierre O'Neill, Jean Dion (*correspondant parlementaire à Ottawa*), Gilles Lesage (*correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec*), Michel Venne (*correspondant parlementaire à Québec*), Serge Chapleau (*correspondant à l'information sportive*), Yves d'Avignon, Denise Babin, Rachel Ducloux (*commis*), Mario-Hélène Alarie (*secrétaire à la rédaction*). **La Documentation:** Gilles Paré (*directeur*), Manon Scott, Serge Laplante (*Québec*), Robert Dorais, Claude Lévesque, Serge Truffaut, Claude Turcotte. **LA DIRECTION ARTISTIQUE** Lucie Lacava. **LA PUBLICITÉ** Lucie Pinsonneault (*directrice*), Jacqueline Avril, Lise Bourgault, Brigitte Cloutier, Gyslain Côté, Johanne Guibéau, Jean-Yves Guilbert, Christiane Legault, Monique Verreault (*publicitaires*), Micheline Turgeon (*commissaire*), Michèle Bouchard (*secrétaire*). **L'ADMINISTRATION** Henry Riedl (*contrôleur*), Nicole Carmel (*coordonnatrice des services comptables*), Florine Cormier, Céline Furoy, Jean-Guy Lacas, Raymond Matte, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross, Linda Thériault (*adjointe à l'administration*). **LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE** Christiane Benjamins (*directrice*), Guy-Renaud Kirouac (*directeur des promotions et relations publiques*), Johanne Brien (*secrétaire*), Marion Blanchette, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Olivier Zaid, Rachelle Leclerc-Venne, Jean-Marc Ste-Marie (*superviseur aux promotions des abonnements*). **LA PRODUCTION** Robert McDougall (*directeur des systèmes informatiques et de la production*), Johanne Brunet, Danielle Cantara, Sylvain Darcy, Richard DesCormiers, Gaëlle Des Rosiers, Lynda Di Cesare, Marie-Josée Hudon, Michael Schneider, Marie-Françoise Turgeon (*coordonnatrice*), Christiane Vaillant. **Les annonces classées et avis publicitaires** Yves Williams (*superviseur*), Dominique Charbonnier, Marlène Côté, Sylvie Laporte, Pierrette Rousseau, Micheline Ruelland. **LE CONSEIL DU DEVOIR INC.** Pierre Bourgeois (*président*), LA FONDATION DU DEVOIR Marcel Couture (*président*), Roger Boivin (*vice-président et directeur général*).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

TABAC «Il faut s'assurer de ne pas encourager le tabagisme»

SUITE DE LA PAGE 1

que le problème dépassait largement les aspects financiers et qu'il en était un aussi «de moralité publique.»

M. Bourbeau, qui s'est gardé d'élever le ton malgré les refus répétés, depuis un an, du fédéral et des autres provinces d'entrer dans le jeu du Québec, a soulevé lui-même la principale objection de son voisin, l'Ontario, qui s'oppose toujours, malgré une certaine ouverture, à la réduction des taxes sur les produits du tabac: «Il faut s'assurer, a dit le ministre, de ne pas encourager le tabagisme.»

À ce chapitre, le Québec semble battre en retraite comparativement au discours plus ferme qu'il tenait sur cet aspect de la question. Sommairement, la position québécoise était de dire que des taxes trop élevées encourageaient les gens à fumer puisqu'ils pouvaient se procurer du tabac à fort bon prix en raison de l'ampleur de la contrebande.

Pour le reste, sur la question du tabac, le ministre des Finances a été avare de commentaires. Il a refusé de dire, par exemple, si Québec poursuivrait les commerçants qui, à partir de lundi, vont vendre leurs cigarettes au prix du marché noir.

À une journaliste de Radio-Canada qui tentait, en coulisse, de soutirer quelques détails supplémentaires, M. Bourbeau a répliqué qu'il n'avait pas du tout l'intention de s'étendre davantage sur la question: «Ça n'a pas servi le Québec que ce dossier se retrouve sur la place publique... vous savez très bien ce que je veux dire.»

Ce faisant, le ministre des Finances blâmait le ministre du Revenu, André Vallerand, qui affirmait la semaine dernière que Québec et Ottawa s'étaient pratiquement entendus sur un plan de lutte contre la contrebande de cigarettes, plan qui incluait une baisse importante des taxes sur les produits du tabac.

Pour les autres provinces, surtout pour l'Ontario, cette sortie a eu l'effet d'une douche froide. Encore une fois, le reste du pays avait l'impression que Québec et Ottawa tentaient de s'entendre, par-dessus leurs têtes, sans consultation.

Le choc a forcé Ottawa à s'engager dans une opération visant à limiter les dégâts ou, comme on dit en anglais, dans une opération de damage control. Un fonctionnaire du ministre des Finances a dû publiquement nier les informations en provenance de Québec.

Aux Communes, hier, le premier ministre Jean Chré-

tien, s'est réjoui de l'ouverture manifestée par l'Ontario sur une éventuelle réduction des taxes sur le tabac. Il a cependant ajouté que les ministres des Finances des autres provinces n'étaient pas d'accord.

Le premier ministre qui était interrogé en Chambre par le leader du Bloc québécois aux Communes, Michel Gauthier, a affirmé qu'il refusait d'agir «unilatéralement» dans ce dossier.

M. Chrétien en a profité pour casser du sucre sur le dos des souverainistes à Ottawa: «Seulement, si à un moment donné le gouvernement fédéral doit utiliser tous les pouvoirs qu'il a et cela à la demande du Bloc québécois qui dit au fédéral de prendre sa place et que le diable emporte les provinces... peut-être qu'on le fera.»

À Montréal, le ministre des Finances de la Saskatchewan a été poli envers le Québec: «Je comprends le problème du Québec, mais en Saskatchewan nous n'avons pas ce problème.»

Dans le dossier de la formation professionnelle, le Québec n'est pas plus chanceux. Les messages venant d'Ottawa sont clairs et le ministre fédéral des Affaires intergouvernementales, Marcel Massé, qui était à Montréal hier, les a de nouveau soulignés.

M. Massé, qui répète qu'Ottawa veut réduire les chevauchements de juridiction entre les deux paliers de gouvernement, dit aussi: «Nous (le fédéral et les provinces) devons discuter de nos territoires conjoints et de ce qu'il faut faire pour nous aider mutuellement.»

Le ministre convient qu'un certain nombre de dossiers ont fait l'objet d'examen, mais il a refusé d'être plus précis.

Actuellement, le dossier de la formation professionnelle est sur le bureau du ministre du Perfectionnement et des Ressources humaines, Lloyd Axworthy, qui s'est fixé un échéancier de deux ans pour faire le tour de la question. Elle est inscrite dans la révision globale du système de sécurité sociale au pays.

Marcel Massé soutient tout de même qu'il est possible de s'entendre avec le Québec sur la formation d'un guichet unique en matière de main-d'œuvre, ce qui va tout de même laisser en plan tout le volet des juridictions entre Québec et Ottawa.

M. Massé parle d'une «réforme partielle», et il ajoute à l'intention du premier ministre du Québec, Daniel Johnson, qui souhaite un règlement rapide du contentieux: «Il vaut mieux, pour le Québec, que nous arrivions à un accord concret plutôt qu'à un accord rapide.»

VOLS

Trois fois moins
de revenus qu'en 1991

SUITE DE LA PAGE 1

n'étais pas seul, on devrait faire de même à Montréal», d'ajouter le marchand.

Celui qui faisait 40% de son chiffre d'affaires avec la cigarette en 1991, en retire trois fois moins aujourd'hui. L'arrière-caisse du petit commerce affiche des airs un peu désolés. On y trouve bien quelques cartouches des marques les plus populaires offertes au prix officiel, mais pas d'étalages pleins à craquer.

«Qui est-ce qui veut payer 68 le paquet quand des gens en vendent 38 sur le trottoir, dans les bars et même dans les taxis?», grommelle M. Martin. Sur la rue, devant sa porte, des quidams se promènent avec des sacs en bandoulière remplis de cartouches de cigarettes de contrebande, vendues 20, 25\$. Le commerce illégal du tabac est omniprésent, structuré, tentaculaire.

Il faut baisser les taxes de façon draconienne, il est trop tard pour ne croire qu'au seul contrôle de la contrebande, plaide le commerçant. À l'appel à la patience lancé encore hier par le ministre des Finances, André Bourbeau, les dépanneurs répondent par la colère.

Ils seront d'ailleurs des centaines de commerçants lundi, boulevard Sauvé à Saint-Eustache, à déployer des étalages rutilants de cigarettes de contrebande. À appâter le fumeur à 20\$ la cartouche. Les 70 propriétaires du Mouvement pour l'abolition des taxes réservées aux cigarettes (MATRAQ), qui réclament l'abolition de toutes les taxes cachées sur le tabac, n'avaient aussi que faire hier des appels à la patience du ministre Bourbeau.

«La patience n'a rien donné. Tout le monde se lance la balle depuis trois ans. Si le ministre ne fait pas d'annonce avant lundi, on agit. Nous avons participé à tous les processus politiques et à tous les forums de discussion. Ça suffit», a tranché hier M. Sylvain Beaulne, propriétaire de deux dépanneurs à Saint-Eustache.

Aussi, les propriétaires se targuent de procéder dès lundi à l'ouverture de la première boutique «hors taxes» au Québec. À la porte des territoires habités par les Mohawks, la contrebande fait très mal dans cette région. Les propriétaires de dépanneurs d'Oka, de Saint-Eustache, de Lachute se sont ligüés dans ce mouvement qui croit que Québec doit maintenir agit seul, et abolir sa taxe cachée de 18,75\$ la cartouche pour forcer Ottawa et l'Ontario à bouger.

«Si Québec abolit sa taxe, les Ontariens vont devoir réagir pour que la contrebande ne se fasse pas du côté de l'Ontario. Se limiter à réduire le prix de la cartouche à 30\$ ne donnera rien. L'étendue du réseau de la contrebande est beaucoup trop avancée», croit M. Beaulne.

Les propriétaires hors-la-loi seront d'ailleurs appuyés par l'Association des dépanneurs d'Alimentation Couche-Tard, qui compte plus de 215 membres, et par leur président, M. Alain Bouchard. Lundi, le commerce aura lieu à Saint-Eustache, mercredi à Sherbrooke et, vendredi, à Lachute.

Et si la police devait intervenir? «On va les laisser faire leur travail, assure M. Beaulne. On ne veut rien démontrer au niveau de la Justice. On en a seulement ras-le-bol de payer parce qu'on est des marchands honnêtes.»

CLINTON

«Nous ne voulons pas que cet élan
(des réformes) ralentisse»

SUITE DE LA PAGE 1

te... cela rend encore plus important à nos yeux que la direction de la politique en Russie reste concentrée sur les réformes économiques.»

Le départ du gouvernement russe du deuxième chef de file de la politique de libéralisation de l'économie, quelques jours seulement après la visite à Moscou du président Bill Clinton, a en effet provoqué hier un embarras certain et une source d'inquiétude pour la Maison-Blanche.

M. Clinton avait affirmé dimanche que le départ du gouvernement du premier vice-premier ministre sortant, Egor Gaïdar, parce qu'il n'avait pu obtenir de contrôler la politique budgétaire, ne constituait pas un motif d'inquiétude. «Gaïdar a déjà quitté le gouvernement une fois et les réformes ne se sont pas arrêtées», disait-il alors, ajoutant que M. Eltsine — auquel M. Clinton accole l'épithète d'«homme à poigne» dans sa plus récente entrevue à la chaîne CNN — l'avait prévenu trois jours plus tôt qu'un départ de M. Gaïdar était «une forte possibilité».

Le ton avait changé hier, au lendemain de l'annonce par le ministre des Finances sortant, Boris Fiodorov, autre champion de la rigueur budgétaire au nom de la lutte contre l'inflation, d'abandonner son portefeuille.

L'hémorragie s'est amplifiée avec la démission de deux conseillers occidentaux de M. Eltsine, l'Américain Jeffrey Sachs et le Suédois Anders Aslund, connus pour leur attachement à une politique de rigueur monétaire. Dans leur lettre de démission, les deux économistes occidentaux regrettent le «manque de consistance de la politique économique du gouvernement russe» et expriment la crainte d'une relance de l'inflation. Sachs et Aslund disent leur espoir de succès pour les réformes, mais ils s'en tiennent à affirmer qu'ils continueront à travailler «à titre privé» avec les «principaux dirigeants réformateurs et la nouvelle génération d'économistes russes».

M. Clinton n'a pas caché hier qu'il est «inquiet» quant à la capacité du nouveau gouvernement russe de contrôler l'inflation. Jeudi, le premier ministre russe, Viktor Tchernomyrdine, avait indiqué qu'il s'attendait à une inflation de l'ordre de 15 à 18% par mois durant le premier semestre et de 8 à 9% à la fin de l'année, soit le double de l'objectif décidé en commun par le précédent gouvernement et le Fonds monétaire international.

Dans un avertissement voilé, M. Clinton a affirmé que le montant de l'aide internationale à la Russie «serait directement lié» à la nature des réformes conduites par le gouvernement russe.

Un régime de pension optionnel

Ottawa (PC) — Le premier ministre Jean Chrétien semble disposé à changer les règlements de façon à permettre aux députés de ne pas adhérer au régime de retraite doré du Parlement.

«Si vous ne voulez pas y cotiser, nous pouvons effectuer les changements administratifs nécessaires pour que vous n'y cotisiez pas», a répondu hier le premier ministre à un député du Reform au cours de la période des questions.

Pourtant, la promesse de M. Chrétien a semblé soulever plus de questions qu'elle n'a apporté de réponses.

Les députés du Reform ont déjà été informés que pour

qu'il leur soit permis de ne pas participer à leur régime de retraite, il faudra changer la loi et non seulement les règlements. L'administratrice des Communes, Mary Leech, a confirmé ce point de vue: «À l'heure actuelle, les membres sont tenus d'y contribuer.»

Le leader parlementaire du Reform, Elwyn Hermanson, a néanmoins dit qu'il accepterait la promesse de M. Chrétien comme de l'argent comptant et l'a considérée comme une victoire pour le Reform. Le parti n'a cessé de répéter que les prestations de retraite des députés dépassaient de loin ce à quoi on pouvait s'attendre dans le secteur privé.

COLA

Un lavage de cerveaux
pour les étudiants?

SUITE DE LA PAGE 1

of Education acceptait le principe d'une telle entente avec Pepsi.

Selon l'entente, qui n'a pas encore été officiellement signée, la commission scolaire retirera le mois prochain tous les produits des autres compagnies des machines distributrices dans les écoles, et Pepsi se verra accorder l'exclusivité de ventes de boissons gazeuses dans les écoles secondaires, et de jus dans les écoles primaires de la commission scolaire.

En échange, Pepsi-Cola Canada Beverages Ltd s'engage à verser 1,14 million\$ à la commission scolaire sur trois ans. La compagnie fournit également des vidéos éducatifs qu'elle commandite (avec des personnalités, qui, par exemple, discutent des ravages de la drogue ou du décrochage scolaire), et elle remet des produits identifiés à son logo dans le cadre de prix aux étudiants méritants.

La compagnie Pepsi obtient ainsi un accès direct aux 87 000 étudiants du Toronto Board of Education, avec la possibilité de former ainsi de futurs consommateurs.

L'argent généré par le contrat sera retourné aux services alimentaires de la commission scolaire, dans un contexte où le Toronto Board of Education fait face à des compressions budgétaires importantes.

À Toronto, l'affaire divise les observateurs. La fédération ontarienne des enseignants du secondaire a qualifié l'entente de «lavage de cerveau pour les étudiants», estimant qu'il s'agit là d'une promotion de produits commerciaux auprès d'une clientèle captive. Des commentateurs craignent une «privatisation» à long terme du réseau scolaire.

Mais des directeurs d'école ont déclaré qu'ils n'avaient pas le choix, et qu'il fallait maintenant chercher d'autres types de commandite pour financer les écoles, qui ont de plus en plus de difficulté à boucler leur budget.

Richard Andrews, gérant des ventes pour Pepsi Canada à Toronto, a déclaré cette semaine au Globe and Mail que cette nouvelle entente n'était que le début de l'engagement de sa compagnie dans les écoles canadiennes. On s'attend à s'impliquer auprès de d'autres groupes scolaires dans le pays, ajoute-t-il.

Une telle entente serait-elle possible chez nous? À la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM), la directrice des communications Martine Lafleur expliquait hier au DEVOIR que la CECM a une politique de commandite qui empêche la signature d'un tel contrat. «Si jamais notre politique avait à être changée, ce ne serait pas en catimini: le Conseil des commissaires aurait à en débattre», dit-elle. Elle ajoute que les écoles du territoire misent beaucoup sur le jus de fruits et le jus de légumes, plutôt que sur les boissons gazeuses.

Le directeur du marketing de Pepsi pour le Québec, Daniel Boulais, se dit peu informé des détails du contrat signé à Toronto. «C'est un enjeu local, explique-t-il. À ma connaissance, aucune discussion ne se tient actuellement entre Pepsi et une commission scolaire québécoise pour parvenir à une telle entente. Mais évidemment, si jamais la possibilité se présentait, on discuterait. Je ne connais aucune compagnie qui ne cherche pas à élargir son marché!»,

FAMILLES Le salaire des familles de moins de 30 ans aurait chuté de 30%

SUITE DE LA PAGE 1

Et les mères de très jeunes enfants (moins de 3 ans) sont celles dont le taux d'emploi a le plus augmenté en dix ans.

Les nouvelles mœurs ont même de quoi débousoler analystes et statisticiens. Le facteur le plus déterminant dans la présence ou non des femmes au travail n'est plus l'arrivée des enfants mais l'âge des femmes! Plus les femmes sont jeunes, plus elles sont nombreuses à bouillonner, explique M. Guy Oddo, analyste à Statistique Canada.

Bref, le travail des femmes s'est peu souvent traduit par un gain de revenu pour la famille. On assiste plutôt à une polarisation du revenu familial qui claironne la fin de l'heure de gloire de la fameuse classe moyenne. Grosso modo, les spécialistes estiment que la famille moyenne de 1991 paie 3000\$ de plus en impôts que celle de 1984.

«Les taux d'imposition et les taxes ont grimpé depuis 1975. Le choix des gouvernements de recourir aux taxes plus qu'à l'impôt a de plus en plus pressurisé la famille», affirme M. Jean-Pierre Lamoureux, secrétaire du Conseil de la famille.

TPS, TVQ; la cellule familiale, grande consommatrice de biens en raison des enfants, écope depuis l'arrivée

des taxes jumelles.

Si la famille «moyenne» s'en tire, la jeune famille, elle, dérape littéralement. Depuis la dernière récession, explique David Ross, le salaire des familles de moins de 30 ans aurait chuté de 30% avant impôt. Car c'est surtout chez les jeunes familles que sévissent le chômage, le bien-être social et la monoparentalité, grande responsable de la plus grande pauvreté des familles.

«Le type de ménage, à un ou deux parents, est maintenant ce qui génère l'inégalité entre les familles. La place occupée par la famille dans la société n'est plus dépendante du type d'emploi, mais du nombre de personnes qui y travaillent. Le premier facteur de pauvreté est le fait d'avoir un seul salaire», affirme le sociologue Guy Langlois, de l'Université Laval.

La prolifération des divorces est en partie ce qui explique le taux exorbitant de familles monoparentales (15%) au Québec, la stagnation des revenus moyens des familles et la pauvreté de ces familles esseulées, ajoute ce dernier.

En 1973, quatre familles sur dix pouvaient vivre d'un seul salaire. Ce n'est le cas aujourd'hui que de 23% des familles. Si les femmes ne s'étaient pas mises à travailler, le revenu moyen des familles à salaire unique aurait dégringolé de 13% chez les familles plus âgées et du tiers

chez celles de moins de 30 ans.

Comme si le portrait n'était déjà assez sombre, papas et mamans doivent s'esquinter davantage pour gagner moins que leurs parents. Les membres de la famille passent 10 semaines de plus au travail qu'en 1973, simplement pour maintenir la taille de leur portefeuille. Et on parlait de société des loisirs...

«De plus en plus de femmes travaillent très tôt après avoir donné naissance à des enfants. Elles n'ont pas le choix que leurs mères aient», soutient David Ross.

Autre rêve tombé du ciel, l'égalité des femmes face au travail ne s'est pas traduite par une présence plus grande des hommes aux fourneaux et aux couches pour rendre supportable le train d'enfer de toutes ces supermamans. À vrai dire, les femmes au travail qui ont des gamins de moins de trois ans écotent du pire: elles accordent près de deux heures de plus par jour que leurs conjoints aux tâches domestiques. Total: 15 heures par semaine. Libre-échange à sens unique.

«Pour plusieurs parents, les horaires sont tellement chargés qu'il n'y a plus de vie de famille. Ils partent travailler et réveillent les enfants par téléphone à partir du boulot. C'est un train d'enfer qui a des conséquences graves sur les parents et sur les enfants», analyse le por-

te-parole du Conseil canadien de développement social. La famille en banqueroute? Si l'on compare la vie de famille de la génération d'aujourd'hui au modèle qui a fait les belles heures de

«Quelle Famille», on constate un fossé grandissant. Papa, maman et fiston et fillette peuvent compter en moyenne sur 8100\$ de moins que la génération précédente. L'écart atteint 15 000\$ si l'on tient compte de l'inflation.

«Les économistes et les concepteurs de politique s'attendent à une reprise des dépenses chez les consommateurs pour sortir le pays de la récession. S'ils comptaient sur la famille, ironise David Ross, ils devront placer leurs espoirs ailleurs.»

Guy Langlois croit aussi que le modèle de développement nord-américain a acculé la famille dans ses derniers retranchements. Plus de travail, moins de temps, moins d'argent et vive le crédit. Odeuse ritournelle. «Les programmes sociaux n'ont pas été repensés en fonction de la diversité des familles. En 1950, tout le monde était à peu près au même niveau, on a inventé l'universalité. Aujourd'hui, la famille est multiple. On a étiré l'élastique au maximum, croit-il. Mais le modèle universel n'est plus fonctionnel, il faut des solutions multiples.»

LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS:
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30
RENSEIGNEMENTS (514) 985-3333
ADMINISTRATION (514) 985-3333

AVIS PUBLICS
ANNONCES CLASSÉES
PUBLICITÉ (514) 985-3399
NUMÉRO SANS FRAIS

(514) 985-3444
(514) 985-3444
(514) 985-3399
1-800-363-0305

• Extérieur (sans frais) •

1-800-463-7559

DU LUNDI AU VENDREDI
DE 7H30 À 16H30
2050, RUE DE BLEURY, 9^E ÉTAGE,
MONTRÉAL (QUÉBEC) H3A 3M9

SERVICE DES ABONNEMENTS
Les numéros de téléphone suivants sont valables pour
le service de livraison par camélot et pour les abonnements postaux.
Montréal (514) 985-3355